

● **ALGÉRIE-RUSSIE**
Mohamed Arkab
à Moscou pour
le GECF
et le renforcement
du partenariat (P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● **DE MAI 68 À NOVEMBRE 2026**

Quand les colères sociales peuvent faire basculer une crise politique

(Pages 8 et 9)

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2026-2027

78 guichets uniques mobilisés pour faciliter l'accès aux semences et aux financements

La campagne labours-semailles 2026-2027 s'annonce sous de bons auspices, avec un dispositif logistique et organisationnel d'envergure mobilisé pour accompagner les agriculteurs et assurer la réussite de la saison céréalière. Les 78 guichets uniques relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), déployés à travers le pays, enregistrent une affluence croissante des agriculteurs, a indiqué un responsable de l'Office.

(Lire en Page 4)



● **ENERGIE ATOMIQUE**

Mourad Adjal examine le bilan du 3^e trimestre du COMENA

(P5)

● **GAZA**

Les familles redoutent le retour de la famine après les coupes dans l'aide de l'ONU

(P12)

La Fédération internationale d'haltérophilie attribue à Moscou l'organisation des Mondiaux 2030



La Russie accueillera les Championnats du monde d'haltérophilie en 2030, a annoncé dimanche la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF), qui a attribué quatre éditions de ses compétitions mondiales à quatre pays entre 2028 et 2030. La décision a été prise par le comité exécutif de l'IWF dans le cadre de la consolidation de son calendrier international pour les prochaines années.

Outre la Russie, le Kosovo, le Venezuela et l'Inde ont été désignés pour accueillir les autres compétitions. Pristina, capitale du Kosovo, organisera les Championnats du monde des jeunes en 2028, tandis que Caracas, au Venezuela, accueillera les Championnats du monde juniors la même année. En 2029, Ahmedabad, en Inde, sera la ville hôte des Championnats du monde seniors, avant que Moscou ne prenne le relais en 2030 pour cette même compétition.

À l'issue du vote du comité exécutif, le secrétaire général de l'IWF, José Quiñones, s'est félicité de l'attribution des quatre compétitions, soulignant la qualité des candidatures reçues.

« Toutes les candidatures que nous avons reçues étaient excellentes et nous sommes convaincus que les Championnats organisés dans vos pays respectifs seront un grand succès », a-t-il déclaré.

Le responsable a également souligné que trois des quatre pays désignés, à savoir le Kosovo, le Venezuela et l'Inde, accueilleront pour la première fois une compétition mondiale de l'IWF.

« Cela démontre que notre sport se développe à l'échelle mondiale et que l'organisation de nos compétitions est très recherchée par de nombreux pays à travers le monde », a-t-il ajouté.

Cette attribution s'inscrit dans la volonté de la Fédération internationale d'haltérophilie de renforcer la portée mondiale de ses compétitions et d'élargir leur organisation à de nouveaux pays.

Espagne : malgré un nombre record de logements vacants, la crise du logement s'aggrave et les loyers flambent

L'Espagne est confrontée à un paradoxe immobilier : alors que les loyers flambent et que l'accès au logement devient de plus en plus difficile dans les grandes villes, 14,4 % du parc immobilier national était vacant en 2023.

Selon BFMTV, ce déséquilibre s'explique notamment par la concentration des logements inoccupés dans les zones rurales, loin des principaux bassins d'emploi et des secteurs où la demande est la plus forte.

La crise du logement s'est imposée comme un enjeu social et politique majeur dans le pays. Les difficultés rencontrées par les locataires, confrontés à la hausse des loyers et à la concurrence pour trouver un logement abordable, alimentent les tensions.

BFMTV souligne ainsi le contraste entre l'abondance de biens immobiliers inoccupés à l'échelle nationale et les difficultés persistantes d'accès au logement dans les grandes agglomérations.

Selon les données de l'Institut national de la statistique espagnol (INE), citées dans le sujet de BFMTV, le taux de logements vacants atteignait 14,4 % en 2023. Une part importante de ces biens se trouve dans les petites communes : d'après le média Equinox, cité dans le même contexte, 45 % des logements vacants sont situés dans des localités de moins de 10 000 habitants.

Cette répartition géographique contribue à expliquer pourquoi les logements inoccupés ne permettent pas de répondre directement aux besoins des habitants des grandes villes, où se concentrent les emplois et les activités économiques.

Le phénomène ne concerne toutefois pas uniquement les zones rurales. Barcelone compterait environ 75 000 logements vacants, soit 9,3 % de son parc immobilier, tandis que Madrid en recenserait près de 97 000, représentant 6 % du parc de la capitale, selon les chiffres rapportés dans le sujet de BFMTV.

L'Afrique progresse vers "un avenir sans polio"

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que le continent africain est en train de tendre vers une éradication totale de la maladie de poliomyélite.

"L'Afrique progresse vers un avenir sans polio", a rapporté le site officiel d'information du bureau régional Afrique de l'OMS, à l'occasion de la journée mondiale contre la poliomyélite célébrée le 24 octobre.

"Au cours des neuf premiers mois de 2026, plus de 168 millions d'enfants ont été vaccinés", a ajouté la

même source, précisant que "les détections de la polio ont diminué de 33% depuis 2024". L'OMS a, toutefois, noté que "malgré les progrès, la transmission persiste dans le bassin du Lac Tchad" et "l'augmentation des détections des poliovirus de types 1 et 3 reste préoccupante". Selon l'OMS, la poliomyélite est "une maladie virale très contagieuse" dont le virus "envahit le système nerveux et peut provoquer une paralysie totale en quelques heures". Les premiers signes de la maladie se manifestent par une fièvre, de la fatigue, des céphalées, des vomissements, une raideur de la nuque et des douleurs dans les membres.

"Une infection sur 200 entraîne une paralysie irréversible (des jambes généralement)", avertit l'OMS qui prévient que "cinq à 10 % des personnes atteintes de poliomyélite paralytique décèdent des suites d'une paralysie des muscles respiratoires".

La poliomyélite touche généralement les enfants âgés de moins de cinq ans. La prévention reste la seule solution contre cette maladie qui ne dispose pas encore de traitement curatif. Son virus se transmet principalement par voie oro-fécale et très rarement par l'eau ou de la nourriture contaminée.



France : 59 000 foyers toujours privés d'électricité après le passage des tempêtes Austen et Boélo...

Au total, 59 000 foyers étaient toujours privés d'électricité dimanche à la mi-journée en France, après le passage des tempêtes Austen et Boélo, a annoncé le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis. Dans un communiqué, cité par les médias français, Enedis précise que les régions les plus touchées sont la Bretagne, où 27 500 clients restent privés de courant, et la Normandie, avec 14 700 clients concernés.

Le gestionnaire indique que les opérations de rétablissement de l'électricité se poursuivent dans les zones affectées.

La tempête Austen a frappé vendredi 23 octobre le nord-ouest de la France, provoquant d'importants dégâts matériels, notamment des chutes d'arbres, des routes coupées et des dommages aux infrastructures.

En Bretagne, des rafales atteignant 160 km/h ont été enregistrées dans la région de Brest, dans le Finistère, où plusieurs arbres se sont effondrés sur les routes.

Les équipes de voirie ont été mobilisées pour dégager les axes de circulation, tandis que des dégâts ont également été constatés dans les installations portuaires.

À la marina de Brest, plusieurs embarcations ont été endommagées, dont un voilier dont le mât a été brisé. Une partie de la toiture d'une piscine a également été arrachée par les vents violents.

En Normandie, des rafales atteignant 148 km/h ont été relevées à Fécamp, en Seine-Maritime, ainsi qu'au Havre, où un ferry a rompu ses amarres sous la puissance du vent.

À Mers-les-Bains, dans la Somme, les autorités municipales ont fermé l'accès à la plage par mesure de précaution, en raison des risques liés aux vents violents et aux conditions de marée.

La tempête s'est également fait ressentir jusqu'en région parisienne, où de fortes bourrasques accompagnées de pluie ont été observées, notamment aux abords de la tour Eiffel.

Austen, présentée comme la première tempête de la saison, a poursuivi sa progression vers le nord de la France après avoir balayé une grande partie du nord-ouest du territoire.

... passage à l'heure d'hiver

La France métropolitaine est à l'heure d'hiver depuis la nuit de samedi à dimanche : à 3 heures du matin, les horloges reculées à 2 heures, rappelle le gouvernement. Les appareils électroniques se règlent généralement automatiquement, mais certains réveils et horloges nécessitent une intervention manuelle.

Ce décalage offre une heure supplémentaire dans la nuit, mais peut perturber temporairement le sommeil et l'horloge biologique. Selon l'Inserm, l'adaptation varie généralement d'un jour à une semaine.

Les enfants, les personnes âgées, les travailleurs de nuit et les personnes souffrant de troubles du sommeil peuvent être davantage affectés. Le passage à l'heure d'hiver est toutefois généralement mieux toléré que celui à l'heure d'été.

La Commission européenne a proposé en 2018 de supprimer les changements d'heure saisonniers, en laissant chaque État choisir son heure permanente. Une consultation publique avait recueilli environ 4,6 millions de réponses, dont 84 % favorables à leur abandon. Ces résultats reflètent les réponses des participants à cette consultation.

Le Parlement européen a soutenu cette suppression en mars 2019, avec une mise en œuvre envisagée en 2021.

Mais le Conseil de l'Union européenne n'a pas arrêté sa position : faute d'accord, le dispositif reste applicable. Les changements interviennent le dernier dimanche de mars et le dernier dimanche d'octobre.

Réintroduit en France en 1976 après le choc pétrolier, le changement d'heure visait à réduire la consommation d'énergie en limitant les besoins d'éclairage artificiel.

Hors d'Europe, le changement d'heure reste appliqué dans certaines régions des États-Unis, du Canada et de l'Australie. D'autres pays l'ont abandonné, notamment l'Argentine, la Tunisie, la Turquie, la Russie et l'Arménie.

ALGÉRIE-RUSSIE

Mohamed Arkab à Moscou pour le GECEF et le renforcement du partenariat stratégique

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, prendra part, aujourd'hui à Moscou, aux travaux de la 28^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECEF). Une visite qui dépasse le cadre énergétique et s'inscrit dans le renforcement du partenariat stratégique entre l'Algérie et la Russie, deux pays amis liés par une coopération historique et multidimensionnelle. Selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures, cette réunion sera présidée par le ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières (Gaz) de la République fédérale du Nigeria, Ekperikpe Ekpo, président de la réunion ministérielle du Forum pour l'année 2026, en préparation du 8^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECEF. Elle verra la participation des ministres des pays membres et observateurs chargés des hydrocarbures, ainsi que de représentants d'organisations et d'institutions internationales de l'énergie. Au menu des discussions, les



évolutions des marchés mondiaux du gaz et leurs perspectives à court, moyen et long termes, à la lumière des mutations rapides que connaît le secteur de l'énergie. Les participants examineront également les moyens à même d'assurer la sécurité des approvisionnements et de renforcer la stabilité des marchés, de manière

à réaliser l'équilibre entre les intérêts des pays producteurs et consommateurs, tout en tenant compte des exigences de la sécurité énergétique et des impératifs de la transition climatique. Les rapports du Forum relatifs aux prévisions des marchés mondiaux du gaz seront présentés lors de cette réunion, à leur tête le rapport

annuel sur le marché du gaz pour 2026 et la 10^e édition du rapport prospectif mondial "Global Gas Outlook 2055", qui anticipe les évolutions et les perspectives du secteur à l'horizon 2055.

LA DÉCLARATION D'ALGER AU CŒUR DES DÉBATS

Cette réunion constitue une occasion d'approfondir le dialogue et de consolider la coopération entre les Etats membres, ainsi que de suivre la mise en œuvre des engagements issus de la "Déclaration d'Alger", adoptée à l'occasion du sommet historique organisé en Algérie en 2024. Cette Déclaration, fondée sur les principes d'équité, de transparence et de prise en compte des intérêts de l'ensemble des membres, a souligné la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique. Pour l'Algérie, qui a accueilli le 7^e Sommet du GECEF, ce Forum est une plateforme majeure. Le GECEF, créé en 2001 et devenu organisation intergouvernementale en 2008 avec son siège à Doha, compte aujourd'hui 20 pays membres représentant 70% des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, 38% de la production mondiale commercialisée, 42% des exportations mondiales de gaz et 47% des exportations de GNL.

Moscou revêt une importance particulière dans le contexte actuel. L'Algérie et la Russie entretiennent des relations d'amitié historiques, renforcées par une coopération stratégique qui s'étend bien au-delà de l'énergie.

Dans le domaine énergétique, les deux pays, membres de l'OPEP+ et du GECEF, coordonnent leurs positions pour défendre les intérêts des producteurs et assurer la stabilité des marchés face aux fluctuations géopolitiques. Les discussions porteront sur les opportunités d'investissement conjoint, le transfert technologique et le développement de projets communs.

Mais la coopération s'étend également à l'agriculture, à l'industrie et à d'autres secteurs clés. La Russie est un partenaire majeur pour la sécurité alimentaire de l'Algérie, notamment pour les céréales, tandis que l'Algérie offre des opportunités d'investissement dans l'industrie, les mines et la pétrochimie.

Cette visite sera donc une occasion pour discuter du renforcement des partenariats dans ces domaines et explorer de nouvelles voies de coopération et d'investissement. Dans un monde marqué par la recomposition des alliances énergétiques, l'axe Alger-Moscou confirme sa solidité, fondé sur le respect mutuel, la non-ingérence et la défense d'un ordre énergétique multipolaire plus équitable pour les pays producteurs.

Hamza B.

SECTEUR DES ASSURANCES

Le chiffre d'affaires global a atteint 102,8 milliards de dinars au 1^{er} semestre

Dans le bilan du Conseil national des Assurances (CNA) relatif au premier semestre de l'année en cours 2026, il ressort que celui-ci a atteint le chiffre de 102,8 milliards de dinars, soit 3%, du chiffre d'affaires par contre, les indemnités réglées dans les assurances dommages sont de l'ordre de 36,4 milliards de dinars, au moment où les dossiers en instance de règlement avoisinent les 127 milliards de dinars.

En effet, dans le secteur national des assurances, celles relatives aux dommages sont largement majoritaires, avec 79,6% des parts de marché, contre 13% pour les Assurances de Personnes, comme l'indique la dernière Note de conjoncture du Conseil.

Dans cette analyse du Conseil national du secteur, au terme de la période considérée, l'activité des Assurances de Dommages "affiche une trajectoire globalement positive, caractérisée par une croissance modérée de son chiffre d'affaires et une consolidation de son portefeuille-clients". D'autre part et du côté de la réassurance à l'international, c'est-à-dire des Acceptations internationales, celle-ci, affiche une forte progression de 9,4%, représentant 6,6% de la production globale, en s'établissant à 6,7 milliards de DA.

Concernant l'assurance Takaful qui est un système d'assurance coopératif et solidaire conforme aux préceptes de la Charia (loi islamique) et qui repose sur l'entraide mutuelle entre des participants plutôt que sur une logique commerciale classique, l'activité a, de son côté, enregistré 70.127 contrats durant le premier semestre, pour un total de 876,8 millions de DA de contributions, une production qui se divise entre le Takaful Général (508,6 millions de DA) et le Takaful Familial (368,2 millions de DA). Dans les détails, il y a lieu de relever que le chiffre d'affaires global réalisé par cette branche a été de 81,8 mds de DA, contre 80,5 mds de DA au 30 juin 2025, soit une progression de 1,6% (+1,3 milliard de DA en valeur). La branche enregistre aussi 4.918.050 polices souscrites, contre 4.712.023 contrats à fin du premier semestre 2025,

matérialisant une hausse de 4,4% de la couverture commerciale.

D'où, la lecture du CNA qui montre "L'évolution de l'activité durant le premier semestre résultant d'un arbitrage structurel (effet de ciseau) entre la forte dynamique des branches pivots (Automobile, Agricole, Transport) et le fléchissement des branches techniques (IRD, Crédit)". La branche Automobile, pour sa part, a été, comme de coutume, le principal moteur sectoriel, avec près de 55% de la production globale. Elle enregistre une hausse de 12,4%, soit un gain en primes de près de 5 mds de DA, appuyée par une augmentation de 5,8% de ses contrats souscrits.

LA BRANCHE AGRICOLE EN TRÈS FORTE HAUSSE

Par ailleurs, concernant la branche Agricole, elle a enregistré la plus forte progression relative de la période, avec une hausse de 42,2%, générant un chiffre d'affaires additionnel de 560,3 millions de DA. Et là, le volume contractuel s'adapte, quant à lui, une expansion de 19,8%. Du côté de la branche Transport, elle a aussi évolué de 3,4% pour atteindre un chiffre d'affaires de 3,7 mds de DA. Le nombre de polices souscrites a augmenté de 2,1%. D'autres part, pour la branche Incendies et Risques Divers (IRD), celle-ci a été le principal facteur de décroissance durant le premier semestre, avec un chiffre d'affaires en recul de 12,4%, passant de 33,8 mds de DA au premier semestre 2025 à 29,6 mds de DA à fin juin dernier. Au même moment, les primes de cette branche affichent une diminution de 7,3%, soit une perte nette d'assiette de 138,7 millions de DA. A son tour, la branche "Crédit" affiche un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de DA, en enregistrant une diminution de 7,3%, soit une perte de 138,7 millions de DA par rapport à la même période de l'année 2025. Quant aux Assurances de Personnes, elles cumulent, au titre des six premiers mois de l'année, un chiffre d'affaires de 13,4 mds de DA, soit une production additionnelle de 733 millions de DA, comparativement à la même période de 2025, marquant, ainsi, une évolution de 5,8%. Du bilan de

la CNA, il ressort que cette croissance est engendrée particulièrement par la branche "Prévoyance collective" qui représente 48,5% des réalisations de l'activité des Assurances de Personnes et connaît une augmentation de 10,2%, soit un total de primes supplémentaires de 600,3 millions de DA.

Cette branche compense, par conséquent, les replis observés au niveau de l'ensemble des autres branches de l'Assurance de Personnes.

DES INDEMNISATIONS EN HAUSSE DE 22%

Du côté des sinistres, la situation enregistrés jusqu'au 30 juin 2026 par le CNA indique que les déclarations auprès des sociétés d'assurances ont atteint 48,3 mds de DA, soit une baisse de 6% par rapport au 30 juin 2025. Le nombre de déclarations pour l'ensemble du marché s'élève à 1.114.001 dossiers, en progression de 10,3%.

Ainsi, les indemnités ont totalisé 44,1 milliards de DA, en évolution de 22,1% (+7,9 milliards de DA), dont 89,3% au titre des Assurances de Dommages.

Par ailleurs et en volume, le nombre total de sinistres réglés à la fin du premier semestre enregistre une hausse de 20,5% (+146 184 dossiers). Quant aux sinistres en stock, ils sont estimés à 132,8 mds de DA à la fin du premier semestre, correspondant à 1.566.293 dossiers en instance de règlement. Comparativement à la fin du premier trimestre, les sinistres à payer marquent une baisse de 1,4 milliard de DA, soit 80.668 dossiers de moins. Enfin, pour ce qui est du taux de règlement du marché des assurances, calculé sur la base des données en nombre, il connaît une hausse de 17,3%, portée par la progression des liquidations de sinistres, selon le Conseil national des Assurances. Enfin, il est à noter qu'en dépit de cette amélioration, le volume et la valeur des dossiers accumulés demeure un indicateur des pressions continues sur les compagnies d'assurances, faisant de l'accélération du traitement et du règlement des indemnités, l'un des défis majeurs du secteur.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Réhabilitation des routes, une priorité nationale pour booster l'économie et réduire les accidents

La réhabilitation du réseau routier est érigée en priorité nationale. Au-delà du simple entretien, il s'agit d'un levier essentiel pour booster l'économie, sécuriser les déplacements et réduire les accidents de la route. C'est dans cette optique que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé dimanche une importante réunion de coordination consacrée à l'élaboration d'une feuille de route pour le lancement des opérations d'entretien. Tenue au siège du ministère, cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'accélération de la prise en charge des projets d'entretien du réseau autoroutier, y compris l'autoroute Est-Ouest, et de la garantie de leur pérennité, indique un communiqué du ministère. La réunion a porté sur des axes stratégiques et très fréquents, identifiés comme prioritaires. Il s'agit des projets d'entretien de tronçons de l'autoroute Est-Ouest au niveau des wilayas de Constantine, Guelma et Ain Deffa, ainsi que de la deuxième rocade d'Alger, reliant Birtouta à Khemis El Khechna et traversant les wilayas d'Alger, de Blida et de Boumerdes, sur une distance de 29 km. Ces tronçons, classés comme points noirs, connaissent une dégradation qui affecte la fluidité du trafic et la sécurité des usagers. Leur réhabilitation est donc urgente. Le ministre Djellaoui a donné une série d'instructions fermes visant à définir une méthodologie claire pour le lancement des opérations d'entretien et à garantir leur mise en œuvre dans les meilleures conditions. Il a ordonné l'élaboration d'un plan global définissant le programme des interventions et les modalités d'organisation des chantiers et de coordination des travaux entre les différents intervenants. Pour assurer un suivi de proximité, des commissions de supervision et d'orientation seront mises en place au niveau des wilayas concernées, chargées d'assurer la coordination et de suivre la mise en œuvre des projets sur le terrain. Le ministre a également ordonné l'installation des chantiers et des entreprises de réalisation dans les plus brefs délais, parallèlement au parachèvement des préparatifs nécessaires et à la mobilisation des moyens matériels et humains indispensables.

Il a insisté sur la nécessité pour les structures centrales du ministère d'accompagner les entreprises de réalisation et de lever les difficultés susceptibles d'entraver leur travail, afin d'accélérer la cadence de mise en œuvre.

Annonçant le lancement imminent des opérations selon un programme d'interventions précis et des priorités bien définies, le ministre a insisté sur l'impératif d'assurer un suivi permanent de l'avancement des travaux, d'évaluer leur progression et de veiller au respect des délais fixés et des normes de qualité.

Cet effort de réhabilitation répond à un double enjeu. Sur le plan économique, un réseau autoroutier en bon état est vital. L'autoroute Est-Ouest est l'épine dorsale du transport de marchandises en Algérie. Sa dégradation engendre des surcoûts logistiques, des retards de livraison et une usure prématurée des véhicules. La deuxième rocade d'Alger, quant à elle, est essentielle pour décongestionner la capitale et fluidifier les échanges entre le centre et l'est du pays.

Sur le plan sécuritaire, l'état de la chaussée est un facteur déterminant dans les accidents de la route. Nids-de-poule, fissures et signalisation effacée augmentent considérablement les risques. En traitant les points noirs, l'Etat vise à réduire le nombre d'accidents, qui reste un fléau national.

La réhabilitation des routes n'est donc pas une simple dépense, mais un investissement stratégique pour la compétitivité de l'économie nationale et la sécurité des citoyens.

R.N.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2026-2027

78 guichets uniques mobilisés pour faciliter l'accès aux semences et aux financements

La campagne labours-semailles 2026-2027 s'annonce sous de bons auspices, avec un dispositif logistique et organisationnel d'envergure mobilisé pour accompagner les agriculteurs et assurer la réussite de la saison céréalière. Les 78 guichets uniques relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), déployés à travers le pays, enregistrent une affluence croissante des agriculteurs, a indiqué un responsable de l'Office. Selon le chargé de l'information à l'OAIC, Mohamed Saâdaoui, ce dispositif vise à faciliter les démarches administratives et de financement pour les agriculteurs et à leur permettre d'accéder aux semences et aux engrais dans de meilleures conditions. Installés au niveau des Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS), ces guichets uniques centralisent tous les services. Pour le financement, les céréaliculteurs peuvent opter pour l'autofinancement ou recourir au crédit "Rfig" accordé par la Banque d'Agriculture et de Développement Rural (BADR), disponible directement au niveau de chaque guichet. Un autre mécanisme, le "crédit fournisseur", est réservé aux agriculteurs touchés par les aléas climatiques ou les incendies, leur permettant d'acquérir des semences dont le coût est déduit de leur récolte, sous supervision de commissions de wilaya. Le même responsable a rappelé que

ces guichets répartis à travers les CCLS regroupent des représentants de ces coopératives, de la Banque BADR et de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Abordant le dispositif mis en place dans le cadre de la campagne labours-semailles, M. Saâdaoui a indiqué que les opérations débutent dès le mois de juillet, durant la période moissons -battage, avec la réception des semences céréalières auprès des multiplicateurs, en prévision du lancement de la campagne labours-semailles, qui intervient généralement vers fin septembre-début octobre. Ces semences sont ensuite préparées et réparties en fonction des superficies à emblaver et des besoins des wilayas. Selon le même responsable, les besoins prévisionnels de la campagne sont estimés à 2,5 millions de quintaux de semences de blé tendre et dur, d'orge et de triticales, mais l'office dispose d'un volume de 3,5 millions de quintaux, a indiqué le même responsable. Il a également annoncé la réception prochaine de 20 nouvelles stations de semences équipées de technologies de tri optique, qui viendront s'ajouter aux 100 stations existantes, renforçant ainsi les capacités nationales de production. M. Saâdaoui a rappelé que l'Algérie assure son autosuffisance en semences céréalières et se passe de leur importation depuis 1995. Outre les semences, l'OAIC assure

la disponibilité des autres intrants agricoles, notamment les engrais et les produits phytosanitaires, dans les délais appropriés. Sur le volet de la mécanisation, l'entreprise publique "AgroDrive" participe à la campagne avec des équipements et des moyens mécanisés modernes destinés à soutenir les agriculteurs, en complément du matériel déjà disponible, ajoute le même responsable.

DES CAPACITÉS DE STOCKAGE RENFORCÉES
A propos des infrastructures de stockage, M. Saâdaoui a mis en avant la disponibilité de 350 centres de stockage de proximité, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun. "Ces infrastructures ont démontré leur utilité lors de la campagne des moissons, en rapprochant les espaces de stockage des zones de production et en facilitant la collecte des récoltes", a-t-il fait valoir. Il a relevé dans ce sens le programme de réalisation de 35 silos à grains, d'une capacité d'un million de quintaux chacun, précisant que 30 sont en cours de réalisation et que les cinq autres seront lancés incessamment. A ces infrastructures s'ajoutent 16 silos métalliques, dont la capacité varie entre 100.000 et 200.000 quintaux chacun, et dont la réception est prévue progressivement dans plusieurs wilayas. "L'ensemble de ces projets permettra de porter les capacités globales



de stockage à plus de 9 millions de tonnes, contribuant au renforcement des capacités nationales de stockage des céréales et à la constitution d'un stock stratégique, a-t-il souligné. Le chargé de l'information à l'OAIC a, par ailleurs, souligné le rôle de l'encadrement technique dans l'amélioration de la qualité des

semences et des récoltes. A ce titre il a mentionné les 700 ingénieurs agronomes et techniciens agricoles de l'Office, chargés du contrôle, du nettoyage et du traitement des céréales et des semences en coordination avec les coopératives de céréales et de légumes secs. **Hamza B.**

MINES

L'Algérie veut bâtir une chaîne de valeur intégrée, de l'exploration à l'industrialisation

L'Algérie affiche une nouvelle ambition pour son secteur minier, pour construire un secteur complet et intégré, allant de l'exploration à l'exploitation, de l'investissement à l'industrialisation. C'est ce qu'a souligné le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, lors d'une présentation devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale. Intervenant sur les grandes lignes et les priorités proposées pour le budget du secteur pour 2027, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour le prochain exercice, le ministre a affirmé que les priorités du secteur porteront, à compter de l'année prochaine, sur le renforcement de la recherche et de l'exploration afin de mettre en valeur les immenses potentialités minières du pays. Cette nouvelle stratégie s'articule autour du programme public de recherche pour la période 2026-2028, qui prévoit la réalisation de 16 projets distincts à travers le territoire national. L'objectif est clair : approfondir la connaissance du sous-sol algérien, longtemps sous-exploré malgré sa richesse reconnue. "La recherche et l'exploration minières seront au cœur de l'action du secteur, avec un travail visant à mobiliser l'investissement national et étranger pour approfondir la connaissance du sous-sol et mettre en valeur les potentialités minières du pays", a déclaré le ministre. Il a précisé que cet effort sera accompagné de la concrétisation des grands projets structurants et du développement des capacités nationales de transformation, en s'appuyant sur un service public plus efficace, capable de faciliter l'investissement et de veiller au respect des engagements. Concrètement, les connaissances acquises dans le domaine de l'exploration seront exploitées pour l'élaboration de dossiers techniques sur les gisements connus et les zones insuffisamment explorées. Ces dossiers permettront aux opérateurs économiques d'évaluer avec précision les opportunités d'investissement. Parallèlement, un travail de fond sera mené pour améliorer les informations de la Banque nationale des données géologiques et en faciliter l'accès aux investisseurs. Le second pilier de cette stratégie concerne la mobilisation de l'investissement. Dans le cadre de la nouvelle loi minière, le secteur se penchera sur "la mobilisation de l'investissement national public et privé, le développement de partenariats internationaux équilibrés le long de la chaîne de valeur, de l'exploration à la transformation". Une approche qui vise à ne plus se contenter de l'exportation de minerais bruts, mais à créer de la valeur ajoutée localement. Ces partenariats, a expliqué M. Hanifi, allieront compétences techniques, financements, technologies et débouchés commerciaux. L'Algérie ne cherche pas un simple apport de capitaux, mais des alliances stratégiques qui permettront un véritable transfert technologique et le développement d'une industrie de transformation compétitive. Le ministre a accordé une attention particulière à la dimension africaine, en soulignant la volonté de l'Algérie de renforcer "la coopération avec les pays africains frères à travers le développement des échanges d'expertise dans les domaines de la géologie et de la cartographie afin d'améliorer la connaissance des ressources et de renforcer les compétences". La réunion, présidée par le président de la commission, Abdelhafid Brima, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de la secrétaire d'Etat chargée des mines, Karima Tafer, confirme ainsi la volonté des pouvoirs publics de faire du secteur minier un levier majeur de diversification économique, créateur de richesses et d'emplois, au-delà de la rente pétrolière.

R. N.

HUAWEI ALGÉRIE

Dix ans d'investissement dans les talents algériens avec "Seeds for the Future 2026"

Huawei Algérie réaffirme son engagement en faveur de la jeunesse et de la transformation numérique en Algérie. Le géant chinois des télécommunications poursuit son accompagnement des étudiants algériens à travers la 10e édition de son programme phare "Seeds for the Future 2026", avec l'envoi d'une délégation record en Chine. Cette année, ce sont 30 étudiants algériens qui participent à une expérience pédagogique et technologique immersive dans la ville de Shenzhen, considérée comme la Silicon Valley chinoise et siège mondial de Huawei. Il s'agit du plus grand contingent algérien depuis le lancement du programme en Algérie, témoignant de l'intérêt croissant pour le développement des compétences en TIC et de la volonté de Huawei d'élargir l'accès aux expériences internationales.

UNE FORMATION D'EXCELLENCE AU CŒUR DE L'INNOVATION

Pendant leur séjour, les étudiants bénéficient d'un programme de formation complet alliant théorie et pratique. Au menu : découverte des dernières innovations technologiques, visites de sites et d'installations de pointe, et interactions directes avec des experts et spécialistes mondiaux du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). L'objectif est de plonger les jeunes talents

algériens au cœur de l'écosystème Huawei, en abordant des thématiques d'avenir telles que la 5G, l'intelligence artificielle, le cloud computing, la transformation numérique et le leadership. Une opportunité unique pour acquérir des compétences techniques de haut niveau, mais aussi pour développer un réseau international et une ouverture culturelle.

UNE DÉLÉGATION QUI REFLÈTE LA DIVERSITÉ DU SYSTÈME DE FORMATION ALGÉRIEN

La particularité de cette édition 2026 réside dans la diversité des profils sélectionnés. La délégation algérienne représente des établissements universitaires et de formation relevant de plusieurs départements ministériels, à savoir le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, le ministère de la Poste et des Télécommunications, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette diversité n'est pas anodine. Elle traduit la volonté de Huawei Algérie d'ouvrir son programme à l'ensemble des filières académiques et professionnelles, et de donner à un plus grand nombre de jeunes algériens, quel que soit leur parcours, l'opportunité de monter en compétences et de s'inspirer des expériences internationales les plus

avancées en matière de technologie et d'innovation.

DIX ANS D'INVESTISSEMENT DANS LA GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Cette 10e édition revêt une dimension symbolique particulière, car elle marque les dix ans de participation de l'Algérie au programme "Seeds for the Future". Lancée à l'échelle mondiale par Huawei, cette initiative est devenue l'un des piliers de sa responsabilité sociale, visant à développer les compétences des jeunes en TIC et à promouvoir les échanges culturels et technologiques entre les jeunes du monde entier. En Algérie, ce programme s'inscrit pleinement dans la vision de Huawei de contribuer au développement des compétences numériques nationales. L'entreprise ne se contente pas de fournir des infrastructures ; elle investit dans le capital humain, en créant des ponts durables entre le monde de l'éducation, de la formation et celui de l'industrie technologique. À travers "Seeds for the Future", Huawei Algérie confirme son rôle de partenaire stratégique de la transformation numérique du pays. En formant une génération capable de maîtriser les nouvelles technologies et d'en tirer parti, le groupe contribue à préparer l'Algérie aux défis de l'économie numérique et à bâtir un avenir intelligent et entièrement connecté.

H. B.

SAISON DE PLANTATION 2026-2027

Environ 1,2 million d'arbres seront mis en terre à travers le pays

D'aucuns savent que l'arbre joue un rôle économique majeur à travers la production directe de ressources, la création d'emplois, la valorisation des territoires et la réduction des coûts liés aux aléas climatiques. Le secteur forestier et de la transformation du bois représente des millions d'emplois directs et indirects dans la sylviculture, la transformation et la logistique.

L'Algérie a célébré ce 25 octobre, la Journée nationale de l'arbre. Le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, a annoncé à cette occasion depuis la wilaya de Jijel où il effectue une visite de travail, que quelque 1,2 million d'arbres seront mis en terre à travers le pays durant la saison de plantation 2026-2027. Le même responsable a déclaré à l'APS, en marge du lancement de la campagne de reboisement dans la zone de Soumaâ, dans la commune de Bouraoui-Belhadeh, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année), que la DGF a élaboré «un programme de plantation de 1,2 million d'arbres au niveau national,



dont une importante partie sera mise en terre dans la wilaya de Jijel, région la plus sévèrement touchée par les incendies de l'été dernier». M. Touahria, accompagné du wali de Jijel, Ahmed Meguelati, de responsables locaux et des membres de la commission de sécurité de wilaya, a souligné que le choix de Jijel pour donner le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement est «symbolique au regard de ce que cette wilaya a vécu à la suite des feux de l'été dernier qui ont causé des dommages importants aux zones boisées». Il a ajouté que plusieurs essences d'arbres ont été choisies pour être plantées dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, telles que l'olivier, le châtaignier et le caroubier en raison de leur valeur nutritionnelle et économique qui ne peut que profiter aux habitants de la wilaya. Il convient de noter que la

campagne de reboisement, lancée dans la wilaya de Jijel en vue de la mise en terre de 25.000 arbres dans 18 communes, a été marquée par la présence, sur le terrain, de nombreux citoyens et d'acteurs de la société civile, ainsi que des éléments de l'Armée nationale populaire, de la Protection civile et des forêts. Cette année, ce dimanche 25 octobre marque le lancement de la campagne de plantation 2026-2027, une initiative visant à ancrer la culture du reboisement et à préserver les ressources naturelles nationales pour l'équilibre écologique et le développement durable, comme l'a si bien indiqué la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué. Placée sous l'égide du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, cette célébration sera marquée par des opérations de plantation dans les

établissements scolaires et leurs environs, ainsi que par des actions de sensibilisation du grand public à l'importance de la restauration des espaces forestiers.

La campagne vise notamment à restaurer les écosystèmes en accordant une attention particulière aux forêts touchées par les incendies au cours des années précédentes, tout en renforçant le couvert végétal national à travers des interventions adaptées aux caractéristiques écologiques de chaque site, précise la même source.

Cette démarche prévoit également de favoriser la régénération naturelle des peuplements forestiers, en protégeant les jeunes pousses et les formations végétales capables de se reconstituer naturellement et de lutter contre l'érosion hydrique, la désertification et la dégradation des terres, à travers des actions de

restauration écologique et de conservation des eaux et des sols, affirme la même source.

La DGF souligne, en outre, que ces efforts visent à renforcer la résilience des forêts face aux effets du changement climatique, notamment par le choix d'espèces adaptées aux conditions écologiques locales, tout en contribuant à l'atténuation de ces effets grâce à une meilleure capacité de captage et de stockage du carbone.

Concernant le slogan retenu cette année, il traduit, selon la DGF, une ambition collective visant à faire de la restauration des forêts une responsabilité partagée et un engagement durable, au-delà de la seule journée de plantation, à travers la protection, l'entretien et le suivi des espaces restaurés. A cette occasion, la DGF invite les citoyens, les associations, les entreprises et les institutions publiques et privées à participer aux activités programmées par les conservations des forêts de wilaya et les parcs nationaux, estimant que l'effort collectif permet la préservation du patrimoine forestier national pour les générations futures.

La réussite de ces efforts repose non seulement sur les institutions étatiques, mais aussi sur la participation active des citoyens, des associations, des établissements d'enseignement, des universités et des différents acteurs de la société civile.

Le slogan « Ensemble, restaurons nos forêts » n'est pas qu'un simple slogan de célébration, mais un appel à l'action pour des forêts plus saines, des écosystèmes plus régénérateurs et un avenir plus vert pour les générations futures.

Said Ben

ENERGIE ATOMIQUE

Mourad Adjal examine le bilan du 3^e trimestre du COMENA



Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche, une réunion consacrée à l'examen du bilan des activités du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) au titre du troisième trimestre de l'année 2026, indique un communiqué du ministère.

Tenue au siège du ministère en présence de plusieurs cadres centraux et des responsables du COMENA, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des établissements et organismes sous tutelle, et vise à évaluer la mise en œuvre des programmes d'action et à assurer une meilleure coordination des

dossiers stratégiques liés au secteur énergétique. Au cours de cette réunion de travail, les responsables du COMENA ont présenté un exposé détaillé sur les principales activités réalisées durant la période concernée. L'exposé a porté sur l'ensemble des dossiers inscrits à l'ordre du jour du Commissariat, notamment ceux relatifs à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, à la recherche scientifique, à la radioprotection et à la gestion des applications nucléaires dans les domaines de la santé, de l'industrie et de l'agriculture. Les participants ont procédé à un examen approfondi de l'état d'avancement des projets programmés, en évaluant le taux de réalisation des objectifs fixés pour ce troisième trimestre. Il a été question notamment du suivi des programmes de formation, de coopération internationale et de renforcement des capacités techniques et humaines du Commissariat. Le ministre a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'accélérer la cadence de mise en œuvre du programme d'action du COMENA, conformément aux orientations stratégiques du gouvernement en matière de diversification des sources d'énergie et de développement de la recherche scientifique. Il a souligné l'importance du rôle du COMENA en tant qu'organe technique et scientifique chargé de promouvoir et de développer les utilisations pacifiques de l'énergie atomique en Algérie, dans le strict

respect des engagements internationaux du pays et des normes de sûreté et de sécurité nucléaires.

Mourad Adjal a également mis l'accent sur l'impératif de renforcer la coordination entre le COMENA et les différents départements ministériels et institutions concernées, afin d'assurer une meilleure valorisation des applications nucléaires au service du développement économique et social.

Il a appelé à consolider la gouvernance et à optimiser la gestion des ressources pour atteindre les objectifs fixés.

Cette réunion a également permis de faire le point sur les contraintes et les difficultés rencontrées sur le terrain, et de proposer des solutions pratiques pour y remédier. Le ministre a donné des instructions pour assurer un suivi rigoureux et périodique de l'exécution du programme, afin de déterminer avec précision l'état d'avancement des travaux prévus et de garantir l'atteinte des résultats escomptés.

Le ministère a réaffirmé son engagement à accompagner le COMENA dans la concrétisation de ses missions, en vue de renforcer la place de l'Algérie dans le domaine de la technologie nucléaire pacifique et de contribuer activement aux efforts nationaux en matière de transition énergétique et de développement durable.

R. N.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER À MARSA BEN M'HIDI (TLEMCEN)

Le P-DG de Sonatrach inspecte les travaux de réalisation de la station

Le président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Nourredine Daoudi, accompagné du P-DG du groupe Cosider, Hamid Khemliche, et du P-DG de l'Algérienne des eaux de dessalement (ADC), Lahcen Bada, et en présence des autorités de la wilaya de Tlemcen, a effectué une visite de terrain pour inspecter les travaux de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer située sur la plage d'Aïn-Adjroud, dans la commune de Marsa Ben M'Hidi.



Au cours de cette visite, des explications ont été fournies sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement du terrain destiné au projet, ainsi que sur les préparatifs en cours en vue du lancement des opérations de coulage du béton. Les dispositifs de suivi sur le terrain et de suivi numérique des différentes étapes de réalisation ont également été présentés. Dans ce contexte, l'Assistant du PDG de l'ADC, Mouloud Hachlaf, a indiqué à la presse que la première phase du projet, portant sur les études d'ingénierie, les plans des infrastructures, les travaux maritimes et le choix des équipements, était achevée, précisant que "les préparatifs pour l'aménagement du terrain sont actuellement en cours".

Il a ajouté que les différentes phases du projet progressaient conformément aux calendriers établis et aux exigences techniques requises, en vue de son achèvement dans les délais impartis.

A la réception de la première tranche, la station assurera une production quotidienne de 150.000 mètres cubes d'eau potable, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité hydrique.

De son côté, le directeur central de Cosider Canalisations, Sami Ghezala, a souligné que

les travaux "avançaient à un rythme soutenu", notamment après l'achèvement de l'opération d'extraction d'environ 1,3 million de mètres cubes de terre.

Les travaux de réalisation des ouvrages devraient débuter "dans les prochains jours" et se poursuivre par étapes jusqu'à la mise en production de l'eau potable, a-t-il ajouté.

Cette nouvelle station s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire approuvé par le Conseil des ministres lors de sa réunion d'octobre 2025, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ce programme prévoit la réalisation de trois stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, chacune dotée d'une capacité de production pouvant atteindre 300.000 mètres cubes par jour, selon les explications fournies.

S'étendant sur une superficie de 15 hectares, cette station, dont la réalisation a été

confiée à Cosider Canalisations, filiale du groupe Cosider spécialisée dans les grands projets d'infrastructures hydrauliques, devra fournir quotidiennement 300.000 mètres cubes d'eau au profit de trois millions d'habitants de la wilaya de Tlemcen et de certaines wilayas voisines, a-t-on précisé.

La station devrait également générer 1.500 emplois, dont 100 postes permanents, dès la mise en service de sa première tranche. Elle fonctionnera selon le procédé de l'osmose inverse, a-t-on indiqué de même source.

Ce programme complémentaire de réalisation de trois stations de dessalement de l'eau de mer vise à renforcer la sécurité hydrique dans l'Ouest du pays et à réduire la dépendance aux ressources en eaux de surface et souterraines, dans le cadre de la stratégie nationale visant à porter la production d'eau dessalée à 5,7 millions de mètres cubes par jour à l'horizon 2030.

BOUMERDÈS:

De nouvelles structures policières inaugurées

En effet et dans le cadre des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, accompagné du wali de Boumerdès, a présidé, dans la matinée de samedi, les cérémonies d'inauguration de plusieurs structures policières dans la wilaya.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, militaires et judiciaires, de représentants de la famille révolutionnaire, de retraités de la Sûreté nationale ainsi que de représentants des médias. Le programme de la visite porte notamment sur l'inauguration des sièges de la sûreté urbaine Ben Terkiya, à Boudouaou, et de la sûreté urbaine extérieure de Ben Merzouga.

Ces nouvelles structures s'inscrivent dans le cadre du programme de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) visant à moderniser ses infrastructures et à renforcer les capacités opérationnelles de ses services. À l'occasion de sa visite des espaces d'accueil des citoyens au sein de ces nouveaux sièges, Ali Badaoui insiste sur la nécessité de réserver un bon accueil aux citoyens, de les orienter et de prendre en charge leurs préoccupations. Il appelle également à assurer un service de sécurité à la hauteur de leurs attentes.

Le directeur général rappelle, par ailleurs, le rôle des sûretés urbaines en matière de sensibilisation, de prévention et de coordination avec les comités de quartier et les différents partenaires. Il souligne que ces missions de proximité devaient aller de pair avec la lutte contre la criminalité urbaine et une action ferme contre les bandes de quartiers.

Au cours de sa tournée dans les différents services et espaces de ces structures, le premier responsable de la Sûreté nationale présente leur mise en service comme une étape importante dans le renforcement de la présence des unités opérationnelles sur le terrain et le rapprochement de la police des citoyens. Il donne également donné des instructions pour intensifier la sensibilisation du public aux applications intelligentes mises à sa disposition, dans le cadre de la stratégie de la DGSN en matière de transformation numérique des services de police.

Dans le cadre de la prise en charge des aspects sociaux et professionnels des personnels de police, Ali Badaoui et la délégation qui l'accompagnait inaugurent également un hôtel de police à Ouled Hedadj, baptisé du nom du martyr du devoir national, Abid Youcef.

Doté des équipements et des aménagements nécessaires, ce nouvel établissement s'inscrit dans la démarche de la haute direction de la Sûreté nationale visant à offrir aux policiers un environnement professionnel adapté. L'objectif est notamment de contribuer au renforcement de la disponibilité opérationnelle des différentes unités de police.

SALON INTERNATIONAL "AGREST-EXPO" À CONSTANTINE:

Plus de 160 exposants attendus à la 5e édition

Plus de 160 exposants représentant des entreprises nationales et étrangères participeront à la 5e édition du Salon international de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage ("Agrest-Expo"), prévue du 28 au 31 octobre au complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith) à Constantine, a indiqué le commissaire de la manifestation, Ahmed Haniche. Cet événement économique, organisé par le groupe

"Sunflower Communication" en partenariat avec l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), vise à donner une nouvelle impulsion à l'investissement et au partenariat économique créateur de richesses, a expliqué M. Haniche dans une déclaration à l'APS. Il a ajouté que la manifestation connaîtra l'organisation du Salon international de l'agriculture et du matériel agricole ainsi qu'un salon dédié aux industries agroalimentaires et à l'emballage, avec la participation d'entreprises nationales et étrangères actives dans diverses branches des deux secteurs. Accueilli par la capitale de l'Est algérien eu égard à ses potentialités économiques et à son système de production diversifié, cet événement constituera un espace pour renforcer les opportunités de partenariat, d'investisse-

ment et d'échange d'expériences entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues étrangers représentant 15 pays africains, européens et asiatiques.

Des pavillons seront consacrés à l'exposition de divers produits, équipements et services liés à l'activité agricole, notamment dans les domaines de la céréaliculture, de l'élevage animal et avicole, de la production laitière, de l'arboriculture fruitière, ainsi que de la santé animale et végétale.

Seront également exposés des

produits algériens, des matières premières, des moyens, ainsi que des mécanismes de transformation et de fabrication dans le domaine des industries agroalimentaires, selon la même source.

En outre, des rencontres professionnelles, des conférences et des débats seront organisés autour de plusieurs sujets liés au développement de la production et à l'amélioration de sa qualité selon les normes internationales, en plus de l'examen des mécanismes de même de renforcer la compétiti-

vité des produits algériens et de faciliter leur accès aux marchés extérieurs.

Cette manifestation économique constituera également une opportunité pour les start-up et les jeunes porteurs de projets innovants de faire connaître leurs produits et services, d'explorer les opportunités d'intégration dans l'environnement économique et de nouer de nouveaux partenariats dans les domaines de l'agriculture et des industries agroalimentaires, a-t-on indiqué.

PHARMEX-2026 :

Une douzaine de conventions de partenariat signées à Oran

Une douzaine de conventions de partenariat ont été signées lors de la 10e édition du Salon de la pharmacie et de la parapharmacie (Pharmex-2026), clôturée à Oran, a-t-on appris auprès du commissaire de l'événement. Ces conventions ont été signées par des laboratoires algériens avec d'autres laboratoires tunisiens, mauritaniens et jordaniens, dans le but de renforcer la coopération et de développer des projets communs dans les domaines de la pharmacie et de la parapharmacie, a indiqué à l'APS le Dr Yassar Badour. Il a souligné que cette édition avait connu un franc succès, attirant plus de 3.500 visiteurs, dont 80 % de professionnels, venus découvrir les potentialités du secteur ainsi que ses dernières nouveautés.

"Notre objectif principal était de réunir les professionnels de la pharmacie et de la parapharmacie pour discuter de leurs préoccupations, mais aussi pour nouer des relations de partenariat avec d'autres acteurs du domaine, en Algérie et à l'étranger", a-t-il précisé.

Cette manifestation a rassemblé, durant trois jours, plus de 100 exposants du secteur pharmaceutique et parapharmaceutique, dont des laboratoires, distributeurs, pharmaciens d'officine, médecins, étudiants en médecine et en pharmacie, ainsi que des prestataires de services spécialisés dans les logiciels, l'édition et les référentiels de médicaments, autour du thème "L'intelligence artificielle centrée sur le patient et le pharmacien".

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION

La Tripartite sur la Libye se réunit à Alger

L'Algérie accueille une réunion ministérielle consultative de la Tripartite des pays voisins de la Libye.

La rencontre réunit le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, son homologue tunisien, Mohamed Ali Nafti, et le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, selon le ministère des Affaires étrangères. Selon la même source, cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts engagés par les trois pays pour renforcer leur coordination et contribuer à une solution politique, consensuelle et inclusive, fondée sur le dia-



logue entre les différentes parties. L'objectif est de parvenir à la tenue d'élections législatives et présidentielles libres et équitables, puis à la mise en place d'institutions unifiées et fortes, répondant aux aspirations du

peuple libyen en matière de sécurité et de stabilité. Au cours de cette réunion, les ministres examineront également les derniers développements en Libye, notamment sur les plans politique et sécuritaire. Ils échange-

ront également sur les moyens de faire avancer le processus de règlement politique sous l'égide de l'ONU, de mettre fin aux divisions et de préserver l'unité et la souveraineté du pays.

POUR DISCUTER DES MESURES VISANT À NUMÉRISER LES NOUVEAUX CENTRES DE SANTÉ MAURITANIENS

Les ministres de la Santé et de la Transformation numérique président une réunion

La ministre de la Santé, Mame Naha Mint Meknass, accompagnée du ministre de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'administration, M. Ahmed Salem Bouda Achvagh, a présidé à Nouakchott, une réunion consacrée à l'examen des mesures pratiques permettant la numérisation des nouveaux centres de santé programmés dans le cadre de la composante santé du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott, afin de garantir leur préparation numérique avant le lancement de leurs activités prévu dans les prochains jours.

La ministre de la Santé a souligné que la numérisation de ces centres constitue une priorité au regard de leur rôle dans le rapprochement des services de santé des citoyens et l'amélioration de leur qualité, insistant sur la nécessité d'exécuter pleinement les hautes orientations du Président de la République et de les transformer en résultats concrets bénéficiant au citoyen.

La ministre a demandé la mobilisation des équipes techniques relevant de la Transformation numérique nécessaires pour chaque centre, et l'implication des médecins-chefs ainsi que du comité de supervision dans le suivi des procédures liées à la numérisation, afin d'assurer l'achèvement des exigences techniques et organisationnelles avant le début de la prestation des services.

La ministre de la Santé a réitéré ses instructions au comité de supervision sur la nécessité d'accorder une attention particulière à la formation des équipes de santé et à leur accompagnement avant le début du travail, ainsi qu'à l'achèvement des exigences opérationnelles, incluant la fourniture d'électricité et des matériels nécessaires en quantités appropriées, la garantie de la propreté, du gardiennage, de la sécurité et de l'entretien des espaces verts, et l'installation de panneaux de signalisation facilitant le déplacement des usagers à l'intérieur des installations, en plus de la mobilisation des médicaments inscrits sur les listes définies pour ces centres.

De son côté, le ministre de la

Transformation numérique et de la Modernisation de l'administration a souligné le caractère central des instructions du Président de la République concernant la numérisation des nouveaux centres de santé, mettant en avant la disponibilité de son secteur à mobiliser son expertise et ses capacités techniques pour accompagner cette orientation, et insistant sur la nécessité que les solutions adoptées reposent sur la durabilité et soient accompagnées de programmes de formation et d'encadrement.

Le comité chargé de la numérisation de ces centres a présenté un exposé sur la situation actuelle de la numérisation des centres, passant en revue les équipements et les capacités disponibles ainsi que les besoins restants.

À l'issue de la réunion, il a été décidé de former une équipe technique conjointe des deux secteurs, chargée d'effectuer des visites de terrain dans les centres de santé concernés,

d'identifier leurs besoins et de travailler à combler les lacunes enregistrées, afin de garantir leur préparation numérique dans les délais impartis.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du travail du ministère de la Santé pour la mise en œuvre des instructions du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et des efforts du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, visant à accélérer l'achèvement de la préparation des installations de santé incluses dans le programme, suite à la visite de terrain qu'il a effectuée dans plusieurs d'entre elles.

Les mesures intégrées visent à garantir un démarrage organisé et durable des nouveaux centres de santé, leur permettant de jouer leur rôle dans l'élargissement de l'offre de santé dans la capitale, le rapprochement des services de qualité des citoyens, et l'allègement de la pression sur les hôpitaux de référence.

UNION NATIONALE DE LA FEMME TUNISIENNE : L'organisation réclame le règlement des salaires impayés

Le comité central de l'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT) réclame le règlement urgent des sommes dues à ses salariés et la garantie de leurs droits sociaux. Dans un communiqué du 24 octobre, il réaffirme son attachement aux biens et aux locaux de l'organisation après une saisie visant le bureau de sa présidente et sa salle de réunion. Réuni au siège central, le comité dénonce la poursuite du non-paiement des salaires et l'interruption de la couverture sociale pour la deuxième année consécutive. Il salue le maintien de l'activité par les agents malgré cette situation. Selon le communiqué, les difficultés financières résultent de dettes héritées d'anciennes gestions et de l'arrêt de la subvention destinée à rémunérer les employés. Le comité refuse de se voir imputer la responsabilité de dettes et de charges remontant à des périodes antérieures, dont certaines à 1987. Dans une publication datée du 23 octobre, la présidente de l'UNFT explique que la saisie découle d'un jugement en matière de travail rendu par le tribunal de première instance de Gafsa quatorze ans auparavant, avant sa prise de fonctions. Selon elle, les créances concernées portent sur la période 1987-2012. Elle indique aussi que l'organisation a reçu, après la saisie, une convocation de l'inspection du travail pour irrégularité dans le paiement des cotisations sociales, ainsi que des convocations liées aux revendications salariales de ses agents. Le comité central assure que l'UNFT poursuivra ses actions contre les violences et la précarité touchant les femmes, ainsi que ses programmes de formation, d'insertion professionnelle et d'autonomisation économique, notamment en milieu rural. Il appelle les organisations et associations partenaires à la soutenir et demande que les responsabilités dans l'accumulation des dettes soient établies.

SAHARA OCCIDENTAL : Report au 13 novembre du procès des quatre étudiants sahraouis à Rabat

Le procès des quatre étudiants sahraouis, connus sous le nom du "groupe du 12 octobre", devant le tribunal de première instance de Rabat, a été reporté pour la deuxième fois consécutive, au 13 novembre prochain, a indiqué la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines. Dans un communiqué, la Ligue a fait état d'un important dispositif sécuritaire déployé aux abords du tribunal et dénoncé l'interdiction des camarades des étudiants et autres militants des droits de l'homme d'assister à l'audience. Il s'agit d'Ibrahim Babit, de Salah Eddine Sabbar, de Mohamed Lemrabet et d'El Hossein Chihab, arrêtés le 12 octobre courant alors qu'ils participaient à un rassemblement pacifique devant l'administration pénitentiaire marocaine à Rabat, à l'appel des familles des prisonniers civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik en grève de la faim, selon la même source. La Ligue a affirmé que ces arrestations étaient entachées de "graves irrégularités procédurales et juridiques". Elle a également estimé que les poursuites engagées contre les quatre étudiants s'inscrivaient dans un contexte de ciblage des étudiants sahraouis en raison de leurs activités syndicales et de défense des droits humains au sein des universités marocaines. La Ligue a, par ailleurs, dénoncé "les arrestations arbitraires et l'instrumentalisation de la justice à des fins de représailles politiques", appelant à la libération immédiate et inconditionnelle des quatre étudiants. Elle a, enfin, exhorté la communauté internationale et les mécanismes des Nations unies chargés des droits de l'homme à intervenir en faveur de leur libération et à œuvrer pour mettre fin aux violations visant, selon elle, les prisonniers et détenus sahraouis.

RASD :

Ross met en garde contre toute solution unilatérale imposée au peuple sahraoui

L'ancien Envoyé personnel de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, a mis en garde contre une solution unilatérale imposée au peuple sahraoui tout en le privant de son droit à l'autodétermination, compromettrait les perspectives de paix et perpétuerait l'insécurité en Afrique du Nord. Dans un nouvel article analytique publié cette semaine à la veille des discussions du Conseil de sécurité sur l'avenir de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Ross a critiqué les efforts des États-Unis et de la France visant à promouvoir l'autonomie sous souveraineté marocaine comme seule solution, excluant l'option de l'indépendance. Ross a fait remarquer que le Front Polisario, représentant internationalement reconnu du peuple sahraoui, avait rejeté cette approche, la jugeant incompatible avec le principe d'autodétermination et le droit international. Il a également examiné les défis de longue date auxquels est confronté le processus de règlement mené par l'ONU, notamment la dispersion de la population sahraouie entre les territoires occupés et les camps de réfugiés en Algérie, ainsi que les changements démographiques résultant de l'implantation de colons marocains au Sahara occidental et leurs implications potentielles dans le corps électoral d'un éventuel référendum. Répondant aux accusations selon lesquelles l'Algérie chercherait à étendre ses intérêts territoriaux au Sahara occidental, Ross a déclaré qu'Alger avait toujours soutenu le droit du peuple sahraoui à choisir librement son avenir, tout en reconnaissant que l'Algérie et le Front Polisario étaient tous deux favorables à l'indépendance comme solution juste au conflit. Une solution imposée n'apporterait pas la paix juste et durable promis par le Conseil de sécurité, mais alimenterait au contraire les tensions et prolongerait l'instabilité et l'insécurité dans toute l'Afrique du Nord, a conclu l'ex Envoyé personnel de l'ONU au Sahara occidental.

DE MAI 68 À NOVEMBRE 2026

Quand les colères sociales peuvent faire basculer une crise politique

Par Salah Lakoues

La France ne bascule pas nécessairement dans la crise lorsque les citoyens protestent. Elle bascule lorsque des protestations jusque-là séparées cessent d'être perçues comme des problèmes particuliers et commencent à exprimer un même rejet. C'est peut-être l'enseignement le plus durable de Mai 68. En 1968, la contestation étudiante, les revendications ouvrières, les conflits professionnels et les frustrations sociales ne partageaient pas, au départ, les mêmes objectifs, les mêmes organisations ni les mêmes langages. Pourtant, en quelques semaines, ces mobilisations ont convergé au point de mettre en question non seulement les conditions de vie et de travail, mais aussi les rapports d'autorité, les priorités collectives et la légitimité du pouvoir gaulliste. C'est ce mécanisme — la déssectorisation des colères — qui donne à la journée de grève du 5 novembre 2026 sa véritable portée potentielle. La crise du pouvoir d'achat, les inquiétudes sur l'emploi, la dégradation ressentie des services publics, les revendications salariales, les attentes de la jeunesse et la défiance envers les institutions forment un paysage social fragmenté. Mais elles peuvent aussi renvoyer à une interrogation commune : qui décide, au nom de quels intérêts, et selon quelles priorités ? Portée par la CGT, la CFDT, Force ouvrière, l'UNSA et la FSU, la grève du 5 novembre ne préfigure pas, à elle seule, un nouveau Mai 68. Elle constitue davantage un test : celui de la capacité de mécontentements sectoriels à se reconnaître dans une même expérience d'injustice, à se prolonger au-delà d'une journée d'action et à devenir une contestation générale des choix économiques et politiques du pouvoir. La question n'est donc pas de savoir si l'histoire va se répéter. Elle est de savoir si des colères que le pouvoir croit encore pouvoir traiter séparément sont en train de découvrir leur grammaire commune.

MAI 68 : LE PASSAGE DES COLÈRES PARTICULIÈRES À LA CRISE GÉNÉRALE

Mai 68 n'a pas commencé comme une révolution consciemment organisée autour d'un projet unique. Il a commencé par des conflits dont les acteurs ne partageaient pas nécessairement les mêmes objectifs. Les étudiants contestaient le fonctionnement de l'université, les rapports d'autorité et les contraintes sociales. Les ouvriers formulaient des revendications salariales et professionnelles. Les syndicats défendaient les intérêts des travailleurs dans un contexte économique et social particulier. Ces mobilisations existaient dans des espaces distincts. Chacune possédait son langage, ses priorités et ses modes d'action. Leur coexistence ne signifiait pas encore qu'elles participaient d'une même crise. Le concept de déssectorisation, associé notamment aux travaux du sociologue Boris Gobille sur Mai 68, permet de comprendre le changement intervenu. Il désigne le processus par lequel des mobilisations initialement séparées entrent en résonance, franchissent les frontières de leurs secteurs d'origine et acquièrent progressivement une portée générale. Ce mécanisme est essentiel. Une revendication salariale appelle normalement une négociation sur les rémunérations. Une contestation universitaire appelle des réponses concernant l'enseignement. Une protestation contre les conditions de travail concerne d'abord l'entreprise ou la profession concernée. Mais lorsque ces conflits se rejoignent, ils peuvent exprimer une interrogation plus vaste : qui décide, au nom de quels intérêts et selon quelles priorités ? La déssectorisation transforme ainsi la nature du conflit. Les acteurs ne demandent plus seulement la satisfaction de leurs revendications particulières ; ils commencent à remettre en cause les mécanismes qui produisent, selon eux, leurs difficultés. C'est pourquoi Mai 68 ne peut être réduit à une explosion étudiante, à une crise ouvrière ou à un affrontement entre le pouvoir et la rue. Sa singularité réside dans la rencontre de ces dimensions et dans leur transformation en une crise sociale et politique de grande ampleur.

L'ÉVÉNEMENT COMME RÉVÉLATEUR DES FRACTURES

La séquence historique illustre cette transformation. La crise étudiante s'intensifie au début du mois de mai. Les affrontements et les barricades des nuits des 10 et 11 mai, puis la grève du 13 mai, contribuent à élargir la con-



testation. À partir de la mi-mai, les grèves et les occupations d'usines prennent une ampleur exceptionnelle. La France connaît alors une grève générale d'une ampleur historique, souvent estimée à environ sept millions de grévistes déclarés, sans compter les salariés immobilisés par les blocages ou le chômage technique. La crise sociale se transforme ensuite en épreuve politique. Les accords de Grenelle, négociés à la fin du mois de mai, apportent des concessions importantes, notamment salariales, sans entraîner immédiatement la fin de toutes les grèves. Le retour au travail ne s'achève d'ailleurs qu'à la fin du mois de juin. La dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives de juin ouvrent ensuite une nouvelle séquence, au cours de laquelle le pouvoir gaulliste retrouve une majorité parlementaire renforcée. Cette chronologie montre que le passage d'une crise à une autre n'est jamais automatique. La crise étudiante n'entraîne pas mécaniquement une grève générale. La grève générale ne provoque pas nécessairement la chute du gouvernement. Et une crise de légitimité ne débouche pas obligatoirement sur un changement de régime. L'événement critique joue plutôt le rôle d'un révélateur. Il rend visibles des frustrations qui existaient déjà, leur donne une intensité nouvelle et permet à des groupes différents de reconnaître des expériences communes. La leçon est directement applicable à 2026 : une journée de grève ne devient un moment historique que si elle révèle ou accélère une transformation plus profonde. Son importance ne se mesure donc pas uniquement au nombre de participants, mais aussi à ce qu'elle modifie dans la perception collective de la situation.

I. La surdité du pouvoir nourrit la crise

Un gouvernement peut affronter des conflits sociaux sans que ceux-ci remettent en cause sa légitimité. Il peut négocier, consentir des concessions, expliquer ses arbitrages et maintenir un dialogue suffisamment crédible pour empêcher les revendications de se transformer en contestation générale. Mais il peut également commettre une erreur de diagnostic : considérer chaque conflit comme un dossier autonome alors que les acteurs commencent à y voir les manifestations d'un même problème. Une demande salariale est alors traitée comme une question budgétaire. Une protestation étudiante est réduite à une difficulté d'organisation universitaire. Une mobilisation concernant les services publics est abordée comme un problème de gestion administrative. Chaque revendication reçoit une réponse technique, tandis que le sentiment général d'injustice demeure sans réponse. Cette approche peut donner l'impression d'une maîtrise de la situation. Elle permet de négocier séparément, de gagner du temps et d'éviter de reconnaître l'existence d'une crise plus large. Mais elle peut aussi produire l'effet inverse. Les groupes mobilisés finissent par considérer que leurs difficultés différentes se heurtent au même obstacle : un pouvoir qui ne reconnaît pas la portée collective de leurs demandes. La surdité politique ne signifie donc pas nécessairement l'absence de toute discussion. Elle peut résulter de l'incapacité à comprendre ce que les revendications révèlent de l'état de la société. C'est là l'un des enseignements les plus importants de Mai 68 : une crise devient politiquement dangereuse lorsque le pouvoir continue de traiter

séparément des conflits que la société commence à relier entre eux.

LA FRANCE DE 2026 : DES COLÈRES DIFFÉRENTES, UNE CONVERGENCE POSSIBLE

La situation française de 2026 présente une configuration qui mérite d'être examinée à travers cette grille de lecture. Les difficultés économiques, les inquiétudes relatives à l'emploi, les tensions sur les rémunérations et les interrogations concernant l'avenir des services publics alimentent des mécontentements qui ne touchent pas tous les groupes de la même manière. Les salariés du privé peuvent s'inquiéter de leurs revenus, de la stabilité de leur emploi et de leur pouvoir d'achat. Les agents publics peuvent dénoncer l'évolution de leurs rémunérations, le manque de moyens ou la dégradation des conditions de travail. Les jeunes peuvent redouter la précarité, les difficultés d'accès à l'emploi et l'incertitude de leurs perspectives professionnelles. Les familles ressentent, quant à elles, les effets cumulés des dépenses de logement, de transport, d'alimentation et de santé. Ces situations ne sont pas identiques. Pourtant, elles peuvent produire un sentiment commun : celui de devoir fournir davantage d'efforts sans avoir la certitude de pouvoir améliorer durablement ses conditions de vie. C'est à ce niveau que la crise économique peut devenir un facteur de convergence sociale. Le pouvoir d'achat ne concerne pas uniquement les négociations salariales. Il renvoie à la capacité de vivre dignement, de se loger, de se déplacer, de se soigner et de préparer l'avenir. Les difficultés des services publics ne concernent pas seulement les fonctionnaires : elles touchent les familles, les usagers, les élèves, les étudiants et les territoires. Les revendications peuvent ainsi se rejoindre parce qu'elles renvoient à une interrogation plus générale sur la répartition des richesses, les priorités budgétaires et la justice des choix collectifs. Cependant, la précarité ne produit pas automatiquement une mobilisation. Elle peut également favoriser le repli individuel, le découragement et la concurrence entre catégories sociales. Pour que des difficultés individuelles deviennent une force collective, il faut que les citoyens établissent des liens entre leurs expériences, que des organisations donnent une expression à leurs revendications et qu'une perspective commune devienne crédible. La crise économique constitue donc un terrain favorable à la déssectorisation, mais elle n'en garantit ni l'apparition ni l'issue.

LE 5 NOVEMBRE : UN TEST DE SYNCHRONISATION SOCIALE

L'appel à la grève du 5 novembre 2026 représente, dans cette perspective, un rendez-vous important. Il ne s'agit pas seulement d'une nouvelle journée d'action syndicale : il s'agit d'un test permettant d'observer si des mécontentements jusque-là dispersés peuvent commencer à converger. À l'échelle nationale, l'appel est porté par la CGT, la CFDT, Force ouvrière, l'UNSA et la FSU. Il vise les salariés du public comme du privé, ainsi que les retraités et les jeunes, autour de revendications portant sur les salaires, les services publics, l'emploi et l'industrie. Cette configuration est significative : elle réunit des organisations qui ne partagent pas toujours les mêmes stratégies, les mêmes rapports au gouvernement ou les mêmes méthodes de négociation. Une intersyn-

dicale large remplit d'abord une fonction de coordination. Elle permet de fixer une date commune, d'harmoniser des revendications différentes et de donner à la mobilisation une visibilité nationale. Elle réduit ensuite le risque que chaque conflit demeure enfermé dans son secteur : une grève dans une entreprise, une protestation dans un ministère ou une mobilisation étudiante peuvent ainsi s'inscrire dans un cadre collectif plus large. Elle remplit enfin une fonction de légitimation. Lorsque plusieurs organisations appellent ensemble à la grève, les salariés hésitants perçoivent moins l'action comme l'initiative d'une seule centrale syndicale ou d'un secteur particulier. Ils peuvent y voir une mobilisation plus générale, capable de peser sur les décisions publiques.

UNE CONVERGENCE ENTRE SECTEURS, GÉNÉRATIONS ET TERRITOIRES

La portée potentielle du 5 novembre tient à la diversité des acteurs mobilisés. Dans le privé, les revendications concernent le pouvoir d'achat, les salaires, l'emploi, la précarité et les conditions de travail. Dans le public, elles portent également sur les rémunérations, les moyens des services publics, l'organisation du travail et la défense des missions de l'État. Ces demandes ne sont pas identiques, mais elles peuvent renvoyer à une même interrogation : comment répartir les richesses, les efforts et les priorités budgétaires ? Dans les transports, l'appel des quatre principales organisations cheminotes — CGT-Cheminots, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT-Cheminots — peut donner à la journée une visibilité particulière. Une grève unitaire à la SNCF affecte les déplacements quotidiens, rend le conflit immédiatement perceptible et transforme une revendication professionnelle en enjeu national. Chez les lycéens et les étudiants, les préoccupations portent sur les conditions d'étude, les moyens disponibles, l'orientation, l'accès à l'emploi et les perspectives d'avenir. Leur présence est essentielle : elle élargit la mobilisation au-delà du monde du travail et introduit une dimension générationnelle. Une grève strictement salariale peut rester un conflit social ; une mobilisation qui associe durablement salariés, agents publics et jeunes peut devenir une contestation plus large sur l'avenir collectif. Les initiatives locales jouent enfin un rôle décisif. Des intersyndicales départementales relaient l'appel national dans plusieurs territoires, parfois en élargissant la coalition à la CFTC, à Solidaires, à l'UNEF ou à l'Union étudiante. Cette diffusion territoriale est importante : elle empêche la mobilisation de se réduire à une démonstration parisienne et lui permet de s'enraciner dans des réalités locales — fermetures de services, difficultés de transport, pénurie de moyens scolaires, précarité professionnelle ou sentiment d'abandon des territoires.

TROIS NIVEAUX À DISTINGUER

Il faut toutefois distinguer trois réalités, souvent confondues dans le débat public. La première est l'unité des organisations. Elle facilite la coordination, donne une visibilité à la mobilisation et envoie un signal politique. Mais elle ne garantit pas que les salariés suivront massivement l'appel. La deuxième est la participation effective. Elle dépend de la capacité des syndicats à mobiliser dans les entreprises, les administrations, les établissements scolaires et les territoires. Une intersyndicale peut être large sans que la grève soit réellement suivie ; inversement, une mobilisation peut dépasser les attentes de ses organisateurs si elle rencontre un malaise social profond. La troisième est l'émergence d'une compréhension commune de la crise. C'est le niveau le plus décisif, mais aussi le plus incertain. Il ne suffit pas que des catégories sociales différentes manifestent le même jour. Il faut qu'elles commencent à interpréter leurs difficultés comme les expressions d'un même problème : une répartition jugée injuste des richesses, des priorités budgétaires contestées, des services publics affaiblis, une jeunesse privée de perspectives ou une démocratie sociale perçue comme inefficace. La première réalité relève de l'organisation. La deuxième relève du rapport de force. La troisième relève de la politique. L'unité syndicale ne garantit pas la participation. La participation ne produit pas automatiquement une conscience commune. Et une conscience commune ne se transforme pas nécessairement en projet politique unifié.

Suite en page 9

Suite de la page 8

CE QUE LE 5 NOVEMBRE POURRA RÉVÉLER

La journée du 5 novembre ne sera donc pas un verdict historique. Elle sera un indicateur. Plusieurs signaux permettront d'en apprécier la portée. Le premier sera l'ampleur de la participation dans le privé, souvent plus difficile à mobiliser que la fonction publique. Le deuxième sera la capacité des secteurs stratégiques — transports, éducation, santé, énergie, industrie — à faire peser concrètement la grève sur le fonctionnement du pays. Le troisième sera la présence effective des jeunes, au-delà des seuls mots d'ordre syndicaux. Le quatrième sera l'extension territoriale du mouvement, notamment dans les villes moyennes et les zones périphériques. Il faudra également observer la qualité de la convergence. Une journée réussie peut réunir des acteurs aux revendications différentes sans produire de sens commun. À l'inverse, une mobilisation moins spectaculaire peut avoir une portée durable si elle fait émerger un récit partagé : défense du pouvoir d'achat, protection des services publics, reconnaissance du travail, avenir de la jeunesse et refus d'une gestion qui traiterait les difficultés sociales comme des variables d'ajustement. La véritable question sera donc la suivante : le 5 novembre permettra-t-il simplement de mesurer un mécontentement, ou contribuera-t-il à le transformer en force collective ?

LES CONDITIONS D'UNE PROLONGATION

Pour qu'une journée de grève devienne un mouvement durable, plusieurs conditions devront être réunies. Il faudra d'abord une continuité dans l'action : relais locaux, assemblées, négociations sectorielles, nouvelles journées de mobilisation ou grèves reconductibles dans certains secteurs. Une journée isolée, même massive, peut être absorbée par le calendrier politique et médiatique. Il faudra ensuite le maintien de l'unité syndicale. Les divergences stratégiques entre organisations sont inévitables ; elles deviennent dangereuses lorsqu'elles fragmentent le mouvement ou lorsque certaines organisations acceptent des négociations séparées qui affaiblissent la dynamique collective. Il faudra enfin une traduction politique des revendications. Les syndicats peuvent organiser la mobilisation, mais ils ne peuvent pas, à eux seuls, lui donner un projet de société. Cette traduction dépendra aussi des partis, des associations, des collectifs locaux, des intellectuels et des citoyens qui participeront au mouvement. C'est ici que réside l'ambiguïté du 5 novembre. Une forte mobilisation peut renforcer la capacité de négociation des syndicats et obtenir des concessions sans produire de crise générale. Mais elle peut aussi révéler un malaise plus profond que les institutions ne savent plus traiter par la négociation ordinaire. Tout dépendra de la réponse du pouvoir. Des mesures crédibles, des engagements précis et un dialogue réel peuvent canaliser la colère. Des réponses tardives, fragmentées ou perçues comme méprisantes peuvent au contraire accélérer le processus de déssectorisation. Le 5 novembre ne décidera pas si la France entre dans une crise politique majeure. Il indiquera si les conditions d'une telle crise sont en train de se rassembler.

MATIGNON : L'ÉCHEC D'UNE RENCONTRE PEUT DEVENIR UN ACCÉLÉRATEUR

La réunion de Matignon du 21 octobre constitue un autre élément déterminant. La déception exprimée par les organisations syndicales, notamment les critiques attribuées à Sophie Binet et à Marylise Léon, traduit un sentiment de décalage entre les attentes sociales et les réponses gouvernementales. Une réunion infructueuse ne provoque pas nécessairement une crise politique. Elle peut simplement conduire les syndicats à renforcer leur rapport de force. Mais elle prend une autre signification lorsque les acteurs en viennent à considérer que le dialogue social ne permet plus d'obtenir des résultats tangibles. La question ne porte alors plus seulement sur les mesures proposées. Elle concerne la crédibilité du processus de décision lui-même. Lorsque les représentants syndicaux estiment que leurs revendications ne sont pas prises en compte, ils peuvent considérer que la négociation ne suffit plus et que la grève devient le moyen nécessaire pour contraindre le pouvoir à répondre. Si les salariés partagent ce diagnostic, une revendication professionnelle peut se transformer en contestation plus générale du fonctionnement des institutions. Le mécanisme est progressif. Une réunion décevante renforce la conviction qu'il faut se mobiliser. La mobilisation rend visible l'existence de mécontentements plus larges. La réponse du gouvernement devient alors un nouvel élément d'appréciation : est-elle perçue comme une tentative de résolution ou comme la confirmation que les préoccupations sociales restent secondaires ? Il faut toutefois conserver une distinction essentielle : l'échec d'une négociation est un facteur possible d'escalade, mais il ne prouve pas que la crise est déjà devenue générale. Des concessions crédibles peuvent encore permettre une désescalade, tandis que des réponses jugées insuffisantes peuvent prolonger la mobilisation.

L'ORDRE PUBLIC NE PEUT TENIR LIEU DE RÉPONSE POLITIQUE

Face aux tensions sociales, le gouvernement doit assurer la sécurité des personnes, protéger les biens et garantir le droit de manifester. La lutte contre les violences et les dégradations relève de ses responsabilités. Mais une distinction s'impose entre la gestion des manifestations et le traitement des causes qui les provoquent. Lorsque le débat public se concentre essentiellement sur les affrontements, les incendies, les pillages ou les dégradations, les revendications risquent de disparaître derrière les images les plus spectaculaires. La mobilisation est alors jugée à partir de ses manifestations les plus visibles plutôt qu'à partir de la diversité des participants et des raisons de leur engagement. Les auteurs de violences doivent être distingués des manifestants pacifiques, des salariés en grève et des citoyens qui expriment leurs revendications. Une assimilation générale entre contestation sociale et désordre public risque d'affaiblir la confiance dans les institutions et de renforcer le sentiment d'injustice. Inversement, les organisations syndicales doivent préserver le caractère pacifique de leurs mobilisations afin que les violences ne détournent pas l'attention des objectifs poursuivis. Si le gouvernement privilégie exclusivement la fermeté, il peut contenir certains désordres immédiats sans réduire les frustrations qui alimentent la contestation. Et si les interventions policières sont perçues comme disproportionnées ou injustes, le conflit risque de se déplacer : au lieu de porter principalement sur les salaires, les services publics et les conditions de vie, il se concentre sur les libertés publiques et le rapport entre l'État et les citoyens. La fermeté et le dialogue ne sont donc pas nécessairement contradictoires. La responsabilité politique consiste à assurer la sécurité tout en reconnaissant que les revendications sociales appellent des réponses qui ne peuvent être exclusivement policières.

LA TEMPORISATION : LORSQUE LE TEMPS ADMINISTRATIF HEURTE LE TEMPS SOCIAL

Le gouvernement peut être tenté de reporter certaines annonces, d'ouvrir des consultations ou de confier des missions aux ministres concernés. Ces méthodes ne sont pas nécessairement inefficaces : l'élaboration de politiques publiques exige du temps, des arbitrages budgétaires et des échanges avec les partenaires sociaux. Mais le temps administratif n'est pas toujours compatible avec le temps social. Lorsque les difficultés sont ressenties comme urgentes, les annonces de discussions futures peuvent être interprétées comme une manière de différer les décisions. Des échéances éloignées, des engagements peu précis ou l'absence de mesures immédiatement perceptibles peuvent renforcer le sentiment que les préoccupations quotidiennes ne constituent pas une priorité. La temporisation devient particulièrement risquée lorsque les acteurs mobilisés considèrent que les négociations ne modifient pas réellement les décisions. Ils peuvent alors renforcer leur coordination, prolonger leurs actions et convaincre d'autres catégories sociales que la mobilisation est nécessaire pour obtenir des résultats. Mai 68 rappelle qu'une offre de concessions ne met pas automatiquement fin à une crise. Les accords de Grenelle ont apporté des avancées importantes, mais ils n'ont pas immédiatement entraîné la reprise générale du travail. L'effet d'une négociation dépend aussi de la confiance accordée aux interlocuteurs, de la perception des concessions et de la dynamique déjà engagée. La leçon n'est pas que toute temporisation conduit à l'escalade. Elle est que le temps laissé au gouvernement peut devenir un temps de consolidation de la contestation si les acteurs estiment que rien ne change. À l'inverse, des négociations crédibles, des engagements précis et des résultats concrets peuvent restaurer la confiance. Le gouvernement doit utiliser le temps politique pour résoudre les problèmes, et non seulement pour attendre que la mobilisation s'essouffle.

LE TRAITEMENT SECTORIEL : NÉCESSAIRE, MAIS INSUFFISANT

Le gouvernement peut chercher à traiter séparément chaque catégorie de revendications : les conditions d'étude des lycéens, les rémunérations des agents publics, les salaires du privé, les difficultés des transports ou les moyens des services publics. Cette approche présente une logique administrative. Chaque secteur possède ses contraintes, ses interlocuteurs et ses mécanismes de négociation. Aucune mesure unique ne peut répondre à toutes les difficultés. Cependant, une stratégie exclusivement sectorielle devient insuffisante lorsque les revendications sont reliées par un sentiment général d'injustice. Une mesure salariale peut répondre à une demande immédiate sans résoudre les difficultés liées au logement ou aux dépenses contraintes. Une décision concernant les étudiants peut améliorer leurs conditions d'étude sans répondre aux inquiétudes relatives à l'accès à l'emploi. Des moyens supplémentaires pour un service public peuvent être nécessaires sans suffire à restaurer la confiance si les usagers n'en constatent aucune amélioration. Le gouvernement doit donc articuler deux niveaux d'action : répondre aux demandes propres à chaque secteur et proposer une orientation générale qui

donne de la cohérence aux décisions. Cette cohérence est aussi symbolique. Les citoyens évaluent les mesures, mais également la manière dont les priorités sont établies, les efforts répartis et les difficultés reconnues. Lorsque les choix paraissent incohérents ou inégalitaires, les revendications peuvent dépasser leur objet initial. La contestation ne porte plus seulement sur le montant d'un salaire ou les moyens d'une institution ; elle concerne la justice des choix collectifs et la capacité du pouvoir à représenter l'intérêt général. C'est à ce niveau que la crise sociale peut devenir une crise politique.

LE VÉRITABLE SEUIL : LA CRISE DE LÉGITIMITÉ

Toutes les mobilisations ne constituent pas une crise de légitimité. Une grève peut viser une augmentation salariale, une manifestation peut contester une réforme ou un mouvement étudiant peut réclamer davantage de moyens. Dans ces situations, les acteurs peuvent considérer que les institutions demeurent capables de corriger les problèmes. La crise de légitimité apparaît lorsque cette confiance s'érode. Les revendications ne sont alors plus seulement des demandes adressées au pouvoir. Elles deviennent des jugements sur sa capacité à gouverner, à représenter les intérêts collectifs et à répartir équitablement les efforts. Le salarié qui réclame une hausse de rémunération peut également considérer que les orientations économiques ne répondent plus aux besoins de la population. L'étudiant qui demande davantage de moyens peut douter de la capacité des institutions à lui garantir un avenir professionnel. L'usager qui dénonce les difficultés d'un service public peut estimer que les priorités budgétaires sont mal définies. Lorsque ces perceptions se rejoignent, la contestation change de nature. Elle ne réclame plus seulement des concessions. Elle interroge les choix économiques, les inégalités, la représentation démocratique et les finalités de l'action publique. Cette crise de légitimité ne signifie pas nécessairement que le régime est sur le point de s'effondrer. Elle indique que les justifications habituellement avancées par le pouvoir ne suffisent plus à obtenir l'adhésion d'une partie significative de la société. C'est précisément ce changement de niveau que Mai 68 permet d'éclairer.

LA CONVERGENCE NE CRÉE PAS UN PROJET COMMUN

Il serait cependant erroné de considérer que la rencontre des mécontentements produit automatiquement une unité politique. Les salariés peuvent privilégier les rémunérations, les étudiants l'accès à l'emploi, les agents publics la défense des services collectifs et d'autres catégories la fiscalité ou le coût de la vie. Même lorsqu'ils partagent le diagnostic d'une crise, ils peuvent diverger sur les solutions. Certains réclament une intervention publique accrue ; d'autres souhaitent une réduction des prélèvements. Certains veulent transformer les institutions, tandis que d'autres demandent des corrections limitées. D'autres encore se détournent de l'action collective, faute de confiance dans les organisations existantes. La déssectorisation peut donc produire une coalition sociale suffisamment large pour imposer des changements, mais aussi une convergence provisoire qui se défait lorsque certaines revendications sont satisfaites. Mai 68 lui-même n'était pas l'expression d'un peuple unanimement rassemblé autour d'un programme unique. Les acteurs du mouvement poursuivaient des objectifs différents, et la sortie de crise a montré que l'extension de la contestation ne supprimait ni les divergences sociales ni les contradictions politiques. En 2026, la question est donc double : les mécontentements peuvent-ils se rejoindre, et cette convergence peut-elle se traduire par des objectifs communs suffisamment clairs pour durer ? La première condition relève de la dynamique sociale. La seconde dépend de la capacité des organisations, des acteurs politiques et des citoyens à formuler des réponses collectives.

LE RÔLE DES SYNDICATS ET LA TRADUCTION POLITIQUE

Les syndicats occupent une place centrale dans la construction d'une mobilisation. Ils disposent de réseaux, de structures, d'une expérience de la négociation et de capacités d'organisation. Ils peuvent transformer des frustrations dispersées en revendications explicites et organiser des rendez-vous communs. Mais ils ne peuvent garantir à eux seuls ni l'extension du mouvement ni son issue politique. Une mobilisation qui s'élargit peut dépasser les cadres initiaux de ses organisations. Les participants peuvent formuler de nouvelles revendications, contester les stratégies de leurs représentants ou exprimer une défiance plus générale envers les institutions. À l'inverse, une coordination syndicale solide peut canaliser les tensions vers des négociations et obtenir des concessions sans provoquer une crise générale. Le résultat dépendra de la rencontre entre plusieurs facteurs : la profondeur du malaise économique, l'ampleur de la participation, la crédibilité des organisations, la réponse du gouvernement et l'existence éventuelle d'une perspective politique commune. C'est pourquoi la journée du 5 novembre ne devra pas être évaluée uniquement à partir du nombre de grévistes. Il faudra observer si les mobilisations se prolongent, si de nouveaux

secteurs rejoignent le mouvement, si les organisations maintiennent leur unité et si les revendications acquièrent une dimension plus générale. Le basculement ne se décrète pas. Il se construit dans la succession des événements et dans la transformation progressive de la manière dont les citoyens comprennent leurs difficultés.

UNE ANALOGIE, PAS UN SCÉNARIO À REPRODUIRE

La comparaison entre 1968 et 2026 est utile à condition de porter sur les mécanismes de la crise, et non sur une équivalence artificielle entre les deux époques. Mai 68 s'inscrivait dans une société marquée par la croissance des Trente Glorieuses, les transformations de l'université, l'évolution des rapports d'autorité et les aspirations à davantage d'autonomie. La France de 2026 évolue dans un environnement différent, marqué par les tensions économiques et budgétaires, les transformations du travail, la défiance politique et les inquiétudes concernant les perspectives sociales. Les formes de mobilisation ont également changé. Les réseaux numériques accélèrent la diffusion des informations et des appels, rendent visibles des expériences jusque-là isolées et facilitent la coordination. Mais cette circulation rapide ne garantit ni une organisation durable, ni une représentativité réelle, ni l'émergence d'un projet collectif. Les mécanismes institutionnels et les rapports entre le pouvoir, les syndicats et la société ont eux aussi évolué. Les conditions qui ont permis l'extension exceptionnelle des grèves en 1968 ne peuvent être transposées mécaniquement au présent. Il serait néanmoins tout aussi erroné de conclure que l'absence d'une mobilisation identique à celle de 1968 signifie que la crise est insignifiante. Une crise politique peut se manifester autrement : multiplication des conflits, affaiblissement durable de la confiance, difficulté à faire accepter les réformes, instabilité gouvernementale ou recomposition du paysage électoral. L'histoire ne fournit pas un scénario à reproduire. Elle permet d'identifier des mécanismes, des risques et des bifurcations possibles.

LORSQUE LES COLÈRES DÉCOUVRENT LEUR GRAMMAIRE COMMUNE

La France de novembre 2026 n'est pas nécessairement à la veille d'un nouveau Mai 68. La grève du 5 novembre ne permet pas, à elle seule, de prédire une mobilisation historique ou une crise de régime. Mais elle pose une question essentielle : le pouvoir sait-il reconnaître le moment où des revendications séparées commencent à exprimer une inquiétude collective ? L'unité syndicale, les tensions sur le pouvoir d'achat, les revendications relatives à l'emploi et aux services publics, les préoccupations de la jeunesse et la défiance envers les institutions peuvent créer les conditions d'une convergence. Encore faut-il que celle-ci se traduise par une participation effective, une continuité des mobilisations et une capacité à dépasser les intérêts particuliers. Le véritable seuil ne sera pas franchi simplement parce que plusieurs catégories sociales feront grève le même jour. Il le sera si ces catégories en viennent à considérer que leurs difficultés respectives résultent, au moins en partie, de choix économiques et politiques communs, et si elles décident de porter ensemble une demande de transformation. Le gouvernement dispose encore de moyens pour éviter que cette dynamique ne s'amplifie : écouter les organisations, négocier sérieusement, présenter des mesures crédibles, expliciter les arbitrages budgétaires et démontrer que les décisions publiques peuvent améliorer concrètement les conditions de vie. Cela ne suppose pas de satisfaire toutes les revendications, ce qui serait souvent impossible, mais de reconnaître leur légitimité et de restaurer la confiance dans les mécanismes de décision. À l'inverse, une réponse principalement sécuritaire, des annonces différées et un traitement exclusivement sectoriel des difficultés pourraient renforcer le sentiment que les institutions ne répondent plus aux attentes sociales. Ce risque ne signifie pas que toute fermeté provoque une escalade. Il signifie qu'aucune stratégie d'ordre public ne peut durablement remplacer une réponse politique aux causes de la contestation. Mai 68 nous enseigne que les grandes crises ne se mesurent pas uniquement au nombre de manifestants, à la durée des grèves ou à l'intensité des affrontements. Elles se jouent aussi dans la transformation du regard que les citoyens portent sur leurs difficultés et sur les institutions censées y répondre. Tant que les colères restent séparées, le pouvoir peut espérer les traiter une à une. Lorsqu'elles commencent à se reconnaître dans une même expérience d'injustice, cette stratégie devient plus fragile. Et lorsque la contestation ne réclame plus seulement des concessions, mais interroge les priorités, les choix et la légitimité du pouvoir, le conflit change de dimension. La véritable question de novembre 2026 n'est donc pas de savoir si Mai 68 va se répéter. Elle est de savoir si les colères que le pouvoir croit encore séparées sont en train de découvrir leur grammaire commune. C'est à cette condition que des colères jusque-là séparées pourraient devenir une interrogation générale sur le fonctionnement de la société — et que la gestion ordinaire des conflits sociaux cesserait de suffire.

S. L.

EL MOUDJAHID

ENTRETIEN – HABIB DOUAGUI, PROFESSEUR ÉMÉRITE, PRÉSIDENT DE LA SAAIC :

«Les progrès scientifiques imposent une actualisation des compétences»

Habib Douagui, Pr émérite, président de la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (SAAIC), et de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, prend part au congrès international d'allergologie, organisé à Kyoto, au Japon, du 15 au 18 octobre 2026.



Dans cet entretien, il nous parle de la coopération scientifique internationale et du renforcement des compétences médicales, qui constituent, précise-t-il, «des leviers stratégiques, pour améliorer la prise en charge des maladies allergiques en Afrique et consolider les capacités des systèmes de santé».

El Moudjahid : Que représente, pour vous, la participation à ce congrès international d'allergologie organisé à Kyoto ?

Professeur Habib Douagui : Réunissant la Société japonaise d'allergologie, l'Organisation mondiale de l'allergie (WAO) et l'Association des sociétés d'allergologie et d'immunologie clinique de la région Asie-Pacifique (APAC), ce rendez-vous scientifique international constitue un espace privilégié de dialogue, de partage des avancées de la recherche et de consolidation des partenariats médicaux. Ce congrès constitue un rendez-vous scientifique important pour les spécialistes en allergologie et en immunologie clinique. Il offre un cadre privilégié pour partager les résultats de la recherche, confronter les expériences cliniques et développer des collaborations entre les équipes et les sociétés savantes de différents pays. Ma participation répond à cette volonté de contribuer

aux échanges scientifiques internationaux et de renforcer les liens entre les sociétés savantes, notamment dans le domaine de la formation médicale spécialisée. Ces rencontres permettent également de maintenir les professionnels au contact des avancées scientifiques.

Vous êtes appelé à intervenir dans une session consacrée aux mécanismes de l'immunothérapie allergénique. Quels sont les principaux enjeux scientifiques de cette thématique ?

Cette session porte sur les avancées de la recherche concernant les mécanismes de l'immunothérapie allergénique. Il s'agit d'un domaine important pour une meilleure compréhension des processus immunologiques impliqués dans le développement de la tolérance aux allergènes et pour l'amélioration des stratégies thérapeutiques. L'immunothérapie allergénique représente une option de traitement pour certaines maladies allergiques. Une connaissance plus approfondie de ses mécanismes permet de mieux préciser les indications, d'adapter les traitements aux caractéristiques des patients et d'améliorer leur suivi. Les progrès de la recherche fondamentale et clinique contribuent ainsi à faire évoluer les pratiques.

Quelle place occupe l'Algérie dans le développement de l'allergologie et de l'immunologie clinique, et quelle contribution ce type de rencontre peut-il apporter à la visibilité de l'expertise nationale ?

L'Algérie dispose d'une expérience dans les domaines de l'allergologie et de l'immunologie clinique, portée notamment par la formation universitaire, les activités de recherche et la participation aux rencontres scientifiques internationales. La présence des spécialistes algériens dans ces manifestations est importante. Elle leur permet de suivre les évolutions de la discipline, de consolider les relations avec les sociétés savantes étrangères et de s'intégrer davantage aux réseaux scientifiques internationaux. Elle constitue également une occasion de faire connaître les travaux réalisés par la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (SAAIC).

Face à la progression des maladies allergiques et aux défis environnementaux, quels sont, selon vous, les besoins prioritaires des systèmes de santé africains ?

Les maladies allergiques, notamment l'asthme, la rhinite allergique, les allergies alimentaires et les allergies médicamenteuses, nécessitent un diagnostic précis et

une prise en charge adaptée. Dans plusieurs pays africains, le renforcement des compétences spécialisées demeure un enjeu important, tout comme l'amélioration de l'accès aux moyens diagnostiques et thérapeutiques. Il est donc nécessaire de développer la formation des professionnels, de consolider les capacités des équipes médicales et de promouvoir des recommandations adaptées aux réalités locales. Les réponses doivent tenir compte des besoins des populations, des ressources disponibles et de l'organisation des systèmes de santé. Les changements climatiques, la pollution et les transformations de l'environnement constituent également des facteurs de préoccupation. Les incendies de forêt et les inondations enregistrés récemment en Algérie rappellent l'importance des interactions entre l'environnement et la santé. Ces phénomènes appellent une approche collective fondée sur la recherche et la formation.

Comment la formation spécialisée peut-elle contribuer à réduire les écarts de compétences entre les pays africains et à améliorer concrètement la prise en charge des patients ?

La formation spécialisée permet de renforcer les capacités des médecins, d'améliorer leurs connaissances et de favoriser une meilleure maîtrise des méthodes diagnostiques et thérapeutiques. Elle contribue ainsi à une prise en charge plus précise des maladies allergiques et à une utilisation appropriée des différentes options de traitement. Les formations internationales présentent également l'avantage de réunir des professionnels issus de contextes différents, qui peuvent confronter leurs expériences et partager les solutions développées dans leurs pays.

L'objectif est que les connaissances acquises puissent être mises en pratique au retour des participants et diffusées auprès de leurs collègues. Cette démarche nécessite un effort continu, car les progrès

scientifiques imposent une actualisation régulière des compétences. Le renforcement de la formation doit donc s'accompagner d'échanges entre les équipes, d'une coopération entre les institutions et d'un accès accru aux ressources nécessaires à la pratique médicale.

Quelles retombées attendez-vous de la WATS pour les médecins participants et, plus largement, pour les réseaux médicaux africains ?

Nous souhaitons que cette formation contribue à consolider un réseau de médecins africains formés en allergologie et en immunologie clinique, capables de partager leurs expériences et de développer des collaborations dans leurs pays respectifs. Les retombées attendues concernent également les relations entre les universités, les sociétés savantes et les équipes hospitalo-universitaires. La mise en commun des compétences peut favoriser de nouveaux projets de formation et de recherche. La réussite de cette initiative devra être appréciée à la qualité de la formation dispensée, mais aussi à son impact sur les pratiques médicales et sur le développement de la coopération scientifique.

Quel rôle la SAAIC entend-elle jouer dans la consolidation de cette coopération et dans le développement de partenariats scientifiques durables ?

La SAAIC entend poursuivre son engagement en faveur de la formation médicale, de la recherche et du partage des connaissances. Ses relations avec les sociétés savantes et les équipes médicales en Algérie, en Europe et en Afrique constituent une base pour développer des collaborations répondant aux besoins des professionnels. La SAAIC reste disponible pour contribuer à des partenariats fondés sur la formation, la recherche et le partage des compétences.

L'ECHO D'ALGERIE

ENGRAIS :

L'arrêt probable des exportations d'urée algérienne alerte les agriculteurs français

Selon des informations et des données d'analyse publiées par l'agence de presse britannique «Reuters», le secteur agricole français fait face à un risque de perturbation majeur à la suite de restrictions supposées sur les exportations d'urée algérienne vers la France. D'après une enquête révélée par la même source et relayée par les médias, la décision des autorités algériennes de suspendre l'expédition de ce fertilisant azoté indispensable menace d'alourdir les coûts de production des céréaliers français, dans un contexte déjà fragilisé par les tensions diplomatiques entre Alger et Paris. L'enjeu économique est considérable, car la France a importé près de 481 000 tonnes d'urée en provenance d'Algérie au cours de l'année 2025, pour une valeur estimée à 218,9 millions de dollars. Ces volumes représentent environ 30 % des approvisionnements français pour ce type d'engrais, selon les estimations des professionnels du secteur. Ces flux commerciaux avaient d'ailleurs enregistré une progression notable de 11,3 % en volume par rapport à l'année précédente, confirmant

le rôle central de l'Algérie en tant que second fournisseur d'urée de la France, juste derrière l'Égypte. Ces restrictions d'exportation s'inscrivent dans un contexte d'escalade des tensions bilatérales. Plusieurs sources diplomatiques et industrielles indiquent qu'Alger applique, depuis la fin du mois de juillet 2026, des mesures non officielles restreignant quasi-totalement l'entrée des marchandises françaises sur son territoire. Si le ministère français des Affaires étrangères affirme ne pas avoir reçu de notification formelle concernant le blocage spécifique de l'urée, les professionnels de la filière, notamment la Confédération française du commerce des engrais et l'Association générale des producteurs de blé, redoutent un impact direct sur la préparation de la prochaine campagne agricole printanière. Pour les agriculteurs français, la perte potentielle du fournisseur algérien survient au pire moment. Les marchés mondiaux des engrais subissent déjà de fortes pressions en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement dans le golfe Persique et de la hausse des prix du gaz natu-

rel, matière première essentielle à la fabrication de l'urée. Même si une suspension des livraisons algériennes ne se traduira pas par une baisse équivalente de la production de blé, elle contraindra les importateurs français à chercher d'urgence des alternatives logistiques plus coûteuses. La proximité géographique des ports algériens, comme celui d'Arzew, offrait jusqu'à présent un avantage compétitif majeur en réduisant les frais de transport maritime. Du côté algérien, cette situation illustre la montée en puissance de l'industrie nationale de transformation du gaz naturel. Grâce à des infrastructures industrielles de pointe, à l'image du complexe Solfert situé dans la zone industrielle d'Arzew, l'Algérie s'est imposée comme un acteur majeur du marché mondial des engrais azotés. Le pays ne se contente plus d'exporter du gaz brut, mais commercialise des produits à forte valeur ajoutée intégrés aux chaînes d'approvisionnement alimentaires mondiales. De plus, l'Algérie dispose d'une marge de manœuvre stratégique importante grâce à la diversification de ses partenaires

commerciaux. En 2025, les exportations algériennes d'urée ont alimenté de nombreux marchés d'envergure, notamment l'Union européenne dans son ensemble, le Brésil, les États-Unis, le Canada, l'Argentine, le Royaume-Uni et l'Inde. Cette large empreinte internationale permet aux producteurs algériens de réorienter leurs cargaisons vers d'autres destinations si le marché français venait à être durablement fermé. Ce nouveau bras de fer marque une inversion des rapports de force économiques. Alors que l'Algérie constituait historiquement un marché acheteur pour le blé français des achats suspendus depuis 2024 suite à la détérioration des relations diplomatiques, elle détient désormais un levier industriel sur l'agriculture française en approvisionnant ses cultures en nutriments essentiels. Cette crise replace les échanges commerciaux au cœur des enjeux diplomatiques entre les deux rives de la Méditerranée, contraignant Paris à saisir les instances européennes pour tenter de gérer les restrictions commerciales qui frappent ses entreprises et ses exploitants agricoles.

GAZA

Les familles redoutent le retour de la famine après les coupes dans l'aide de l'ONU

Le PAM réduit d'un tiers son aide à Gaza, privant 500 000 personnes d'un soutien alimentaire régulier. Les rations et les repas chauds diminuent, alors que 1,4 million de Gazaouis restent en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

L'ONU prévient que les progrès réalisés contre la famine pourraient être rapidement annulés faute de financements. À Gaza, la crainte d'une nouvelle famine ressurgit alors que le Programme alimentaire mondial (PAM) est contraint de réduire brutalement son aide faute de financements. Depuis octobre, l'agence ne soutient plus que 1,1 million de personnes par mois, contre 1,6 million auparavant.

Un demi-million de Gazaouis perdent ainsi l'accès à une aide régulière, alors que 1,4 million d'habitants, soit 67 % de la population, restent en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Ces coupes affectent directement les distributions alimentaires. Les rations ont été réduites de moitié, le nombre de repas chauds distribués est passé de 250 000 à 150 000 par jour et l'aide financière destinée à 75 000 familles a été diminuée.

Dans certaines zones difficiles d'accès, notamment à proximité de la ligne de contrôle israélienne, un repas chaud n'est désormais distribué qu'un jour sur deux.

PLUS DE 80 % DE LA POPULATION EN CHÔMAGE

Le PAM insiste sur un point : ces restrictions ne sont pas dues à une baisse des besoins ni à l'impossibilité d'acheminer la nourriture, mais au manque d'argent. L'agence a reçu en 2026 moins de la moitié des financements des années précédentes et réclame 450 millions de dollars pour maintenir ses opérations à Gaza et en Cisjordanie occupée jusqu'en mars 2027. La situation reste extrêmement fragile. Plus de 80 % des Gazaouis sont sans emploi, seuls 20 % des enfants bénéficient d'une alimentation suffisamment diversifiée et environ 200 000 personnes vivent



toujours dans des conditions d'urgence alimentaire. Le PAM avertit que les progrès obtenus depuis le cessez-le-feu d'octobre 2025 pourraient être rapidement effacés. Son directeur par intérim Carl Skau souligne que les gains réalisés contre la famine restent fragiles. À l'approche de l'hiver, des familles déjà épuisées par trois années de guerre craignent donc de repasser dans les pénuries extrêmes de farine, d'huile et de pain.

DEUX PALESTINIENS TUÉS ET PLUSIEURS BLESSÉS, DONT CERTAINS GRIÈVEMENT, DANS DES BOMBARDEMENTS ISRAËLIENS

Deux Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés, dont certains grièvement, dimanche, lors de bombardements israéliens ayant visé différentes zones de la bande de Gaza.

Selon des sources médicales citées par le correspondant de Wafa, deux Palestiniens ont été tués et cinq autres blessés dans un bombardement israélien ayant visé la zone d'al-Mawasi, à Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza.

Les mêmes sources ont indiqué que plusieurs Palestiniens avaient été blessés, certains grièvement, lorsqu'un drone israélien a ciblé un rassemblement de civils aux abords de l'hôpital Hamad, au nord-ouest de la ville de Gaza.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont été blessées dans une frappe menée par un drone israélien sur la rue côtière al-Rachid, dans le nord de la

bande de Gaza.

L'OCCUPATION MAINTIENT 12 LOCALITÉS DE MASAFER YATTA ET DU SUD D'HÉBRON SOUS BLOCUS

Pour le troisième jour consécutif, les forces d'occupation israéliennes maintiennent l'isolement de 12 villages et hameaux dans le désert au sud d'Hébron et à Masafer Yatta.

Selon notre correspondant, les forces d'occupation continuent de bloquer l'unique route desservant plusieurs de ces localités, après avoir fermé une barrière métallique. Les villages de Zuwaidin, Najada, Kaabneh et Hamida figurent parmi les localités désormais enclavées.

Cette fermeture a également coupé l'accès aux villages et hameaux d'al-Fakhit, de Mghayer al-Obeid, d'al-Tabban et d'al-Thaala, ainsi qu'à d'autres communautés de Masafer Yatta.

Privés d'accès aux centres urbains et aux marchés, les habitants et les agriculteurs font face à des conditions particulièrement difficiles. Le fonctionnement des établissements scolaires est également compromis : une cinquantaine d'enseignants ne peuvent plus rejoindre leurs écoles.

La fermeture entrave par ailleurs l'accès aux soins de dizaines de patients nécessitant un suivi quotidien, faisant peser de graves risques sur leur santé et leur vie.

Le secteur agricole et les éleveurs subissent également de lourdes conséquences, en raison des difficultés d'accès aux marchés du bétail et de l'acheminement des aliments pour animaux et des médica-

ments vétérinaires indispensables aux ovins.

LA LIGUE ARABE CONDAMNE L'ESCALADE DES CRIMES SIONISTES DANS L'ENSEMBLE DE LA CISJORDANIE OCCUPÉE

La Ligue des Etats arabes a condamné l'escalade des crimes de l'occupation sioniste dans la ville d'El-Khalil et dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée, notamment les menaces d'évacuation et de destruction de quartiers palestiniens, le déplacement forcé des habitants, les agressions contre les citoyens, leurs biens et leurs lieux saints.

Dans un communiqué publié samedi soir, le Secrétaire général de la Ligue arabe a affirmé que les pratiques sionistes constituent de graves violations des règles du droit international humanitaire, en particulier de la quatrième Convention de Genève, qui interdit le transfert forcé de populations, les punitions collectives et la destruction de biens dans les territoires occupés.

Il a ajouté que la mise en œuvre des menaces d'évacuation et de destruction de quartiers pourrait constituer, selon la nature des actes et les circonstances dans lesquelles ils sont commis, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

La Ligue arabe a souligné que la fermeture de la mosquée Al-Ibrahimi et les entraves à l'accès des fidèles portaient atteinte à la liberté de culte et aux lieux saints, en violation des obligations juridiques incombant à l'entité sioniste en sa qualité de puis-

sance occupante.

Elle a mis en garde contre la poursuite des politiques de déplacement forcé, de destruction et de colonisation, qui aggravent la situation en Cisjordanie occupée et font craindre une répétition des tragédies de la Nakba à l'encontre du peuple palestinien.

Dans son communiqué, le Secrétaire général a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité des Nations unies et les Etats parties aux Conventions de Genève, à prendre des mesures urgentes et efficaces pour mettre fin à ces violations, assurer la protection des civils palestiniens et demander des comptes aux responsables des crimes commis, afin de mettre un terme à l'impunité.

L'organisation panarabe a enfin souligné que la fin de l'occupation, la garantie du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et l'établissement de son Etat indépendant et souverain dans les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods pour capitale, constituent le fondement d'une paix juste et durable.

ALLEMAGNE : DES MANIFESTATIONS EN SOUTIEN À LA PALESTINE ET CONTRE LA GUERRE À GAZA ET LES VIOLENCES PERSISTANTES EN CISJORDANIE

Plusieurs villes allemandes ont accueilli dimanche des marches et des manifestations de grande ampleur en solidarité avec le peuple palestinien et pour dénoncer les opérations militaires israéliennes et le génocide dans la bande de Gaza, ainsi que les agressions persistantes en Cisjordanie. Les principales mobilisations ont eu lieu à Hanovre et dans la capitale, Berlin.

À Hanovre, des centaines de manifestants ont participé à une grande marche, brandissant des drapeaux palestiniens et le symbole de la pastèque, tout en scandant des slogans appelant à l'arrêt des attaques et à la fin du génocide à Gaza.

À Berlin, des centaines de personnes se sont également rassemblées en solidarité avec les Palestiniens. Elles ont dénoncé la politique de famine qui se poursuit dans la bande de Gaza, ainsi que les violences et l'escalade persistantes en Cisjordanie.

Les participants ont brandi des drapeaux palestiniens et des pancartes condamnant les politiques israéliennes. Ils ont réclamé l'arrêt immédiat de la guerre, la protection des civils et la fin des crimes commis contre le peuple palestinien.

PERTE DE POIDS

Faut-il vraiment compter les calories ?

Pour perdre du poids, beaucoup se mettent à compter les calories. L'objectif : être en déficit calorique pour perdre plus rapidement. Mais est-ce réellement ce qu'il faut faire ?

RIEN NE SERT DE COMPTER LES CALORIES

Vous brûlez des calories toute la journée : en dormant, en respirant, pour vivre tout simplement. Notre corps a besoin d'énergie au quotidien, et ce sont les calories que nous ingérons qui lui fournissent. Ainsi, voyez votre corps comme un réservoir d'essence qu'il faudrait remplir de calories pour qu'il puisse fonctionner correctement.

Ce besoin calorique dépend d'une personne à l'autre et varie selon le sexe, l'âge, la taille, le métabolisme de base (l'énergie que le corps dépense au repos), l'activité physique, etc. Selon les recommandations de l'ANSES, l'apport nutritionnel conseillé moyen est de 2700 kcal pour un homme et de 2200 kcal pour une femme. En théorie, dépasser ces seuils nous ferait prendre plus de poids. Ce qui n'est pas faux, mais selon la diététicienne et nutritionniste Déborah Jean, il est important de nuancer. « Si on



suit cette théorie, si vous avez besoin de 2000 kcal par jour, peu importe qu'il s'agisse de 2000 kcal de chocolat ou de 2000 kcal de légumes. Mais vous vous doutez bien que le chocolat et les légumes n'ont pas du tout les mêmes répercussions sur notre corps. La composition de l'aliment est plus importante que les calories » rappelle l'experte.

Par exemple, une amande est très calorique aux premiers abords. Mais elle est également riche en fibres, en protéines et en bonnes matières grasses. Elle est ainsi parfaite pour une collation saine et rassasiant. Au contraire, une galette de riz, très peu calorique, engendre une hypoglycémie réactionnelle. L'aliment est très vite digéré et les sensations de faim reviennent

rapidement. Cela peut entraîner plus de grignotage et une prise de poids plus importante. Pour la spécialiste, il est important de ne pas réduire « les aliments à un nombre de calories. En faisant cela, vous diabolisez les aliments et ne faites qu'augmenter vos angoisses face à l'alimentation et votre frustration. Se frustrer est la meilleure solution pour adopter des comportements compulsifs par la suite... Compter les calories, c'est réfléchir en permanence à ce que l'on mange, ce qui entraîne de la culpabilité si vous jugez avoir mangé trop de calories, or celle-ci joue un rôle prépondérant dans le poids » et empêche de manger sereinement ».

PERDRE DU POIDS SANS COMPTER LES CALORIES

Plutôt que de compter les calories, il est préférable de commencer par un rééquilibrage alimentaire. Cela consiste à rééquilibrer son régime alimentaire actuel et à le rendre plus équilibré en apportant quelques corrections simples. Cela permet d'atteindre le poids idéal, mais aussi d'améliorer sa santé tout en augmentant notablement son énergie. Tout est alors question de mesure et d'écoute de son corps. Évitez les frustrations d'un régime drastique tout en réapprenant à composer vos assiettes : une moitié de légume, un quart de protéines et un quart de féculents. Vous devriez remarquer une perte de poids rapide.

Cette astuce naturelle pourrait soulager vos sinus congestionnés cet hiver !

Nez bouché, gorge prise, voies respiratoires encombrées... Les maux de l'hiver sont bien embêtants. Heureusement, pour les faire disparaître rapidement, il est possible d'utiliser une huile essentielle.

HUILE ESSENTIELLE D'EUCALYPTUS : UNE ACTION DÉCONGESTIONNANTE

Pour décongestionner les sinus l'hiver, rien de mieux qu'une huile essentielle ! Mais pas n'importe laquelle. Sana Bel Hassin Ouali, naturopathe, conseille « L'huile essentielle d'eucalyptus radiata : un must have des huiles essentielles de l'hiver, elle est incontournable pour soulager désencombrer les voies respiratoires et venir à bout plus rapidement des rhinites, rhinopharyngites, toux grasses... Ses vertus fluidifiantes et expectorantes aident à lutter contre les maux de l'hiver et à booster l'immunité ». En effet, cette huile essentielle est connue pour ses propriétés antibactérienne, antiseptique aérienne et permet même d'aseptiser l'atmosphère en période d'épidémie. Elle décongestionne les sinus, les muqueuses et vous aide à respirer plus sereinement. Enfin, elle est un excellent mucolytique et favorise le confort et l'hygiène des voies respiratoires (nez, gorge, bronches). L'huile de l'eucalyptus est parfaite pour empêcher votre nez de couler. Bref : cette huile essentielle pourrait bien vous aider à passer l'hiver plus sereinement, sans les tracasseries apportées par les maux saisonniers.

COMMENT FAIRE UNE INHALATION D'EUCALYPTUS ?

« L'inhalation est une technique qui permet d'agir rapidement sur la sphère ORL. L'inhalation humidifie et hydrate les muqueuses ORL du nez et de la gorge. La vapeur chaude va permettre de décongestionner, dilater les vaisseaux sanguins locaux et permettre ainsi de soulager un mal de tête, une gorge sèche qui pique, un nez congestionné » explique Nathalie Faggianelli, phyto-aromatologue et naturopathe. Pour réaliser cette inhalation commencez par nettoyer votre nez afin que les voies respiratoires soient bien dégagées. Faites ensuite chauffer de l'eau à 75-85°C et versez-la dans un inhalateur ou dans un bol. Ajoutez les huiles essentielles : la chaleur permet de libérer les principes actifs volatils qui pénètrent par les voies respiratoires supérieures et la sphère ORL. Profitez de la vapeur 5 à 10 minutes : l'opération est à répéter plusieurs fois par jour. Les inhalations sont contre-indiquées chez les personnes asthmatiques ou allergiques. De plus, les personnes qui souffrent de couperose ou sont sensibles aux changements de température devraient éviter cette méthode. Pour les jeunes enfants (moins de 7 ans), il est possible de faire une inhalation, sans ajouter d'huile essentielle.

SUCRE VS ÉDULCORANTS

Quel est le pire pour la santé ?

E951, E950, E955, E950... Ces codes ne vous sont pas complètement inconnus. Derrière eux se cachent des édulcorants, molécules naturelles ou de synthèse au fort pouvoir sucrant. Mais sont-ils meilleurs pour la santé que le sucre ?

ÉVITEZ LES PRODUITS LIGHTS

Consommé en excès, le sucre a un impact délétère sur notre organisme. Il favorise la prise de poids et l'obésité. De plus, un trop plein de sucre s'accumule sous forme de graisse, en particulier au niveau abdominal. Une consommation excessive entraîne une résistance à l'insuline et de l'hypertension artérielle qui, à long terme, augmentent le risque de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires. Le sucre en excès a également un impact sur la santé bucco-dentaire.

Pour éviter ces effets, certaines personnes ont dans l'idée de préférer les édulcorants. En effet, « les édulcorants ayant un pouvoir sucrant plus élevé, les industriels utilisent une quantité beaucoup moins importante d'édulcorant que de sucre pour obtenir un goût sucré identique » explique Victoria Papouneau, diététicienne et nutritionniste.

On pourrait alors penser qu'opter pour les édulcorants permet de consommer moins de sucre. Cependant, pour la spécialiste :

Les édulcorants ne permettent pas de perdre de poids.

Ils ne permettent pas de consommer moins de calories dans la journée. « Les études ont montré que les individus consommant des édulcorants compensaient et avaient tendance parfois à consommer encore plus de calories sur la journée. Même s'ils n'apportent pas ou peu de calories le goût sucré ouvre l'appétit » précise la spécialiste ;

Certains édulcorants comme le sucralose entraînent des troubles digestifs. Ainsi la consommation d'édulcorants aurait un impact sur la flore intestinale ;

Ils n'aident pas à contrôler la glycémie et « auraient même tendance à augmenter la résistance à l'insuline ce qui peut mener à un diabète de Type 2 » souligne la nutritionniste ;

Pour toutes ces raisons « Remplacer le "vrai" sucre par des édulcorants n'est pas un choix judicieux. Il faut donc éviter les produits lights (contiennent dans la majorité des

cas des édulcorants) et privilégier les produits les plus naturels possible c'est à dire non transformés. Penser que le sucre est meilleur n'est pas non plus une bonne chose. Il faut aussi être vigilant sur sa consommation de sucre dans la journée. Sucrez donc le moins possible et privilégier le miel, le sirop d'agave » conclut la spécialiste.

ÉDULCORANT : DES EFFETS NÉFASTES À LONG TERME

D'après l'OMS, « les effets indésirables potentiels d'une utilisation à long terme des édulcorants de synthèse, tels qu'un risque accru de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires. Les résultats de l'examen suggèrent également qu'il pourrait y avoir d'autres conséquences dangereuses, telles que l'augmentation du risque de décès prématuré chez les adultes ». Pour votre santé, il est préférable d'opter pour des produits faits maison. Cela permet de contrôler les ingrédients et la quantité de sucre ajoutés à vos préparations. Si vous achetez des produits industriels, veillez à lire la liste d'ingrédients.



Selection du jour

TF1

21h10

Cat's Eyes

Avec Camille Lou, Claire Romain, Constance Labbé, Arnaud Binard, Tom Leeb, MB14, Elodie Fontan, Léon Plazol, Juliette Plumecocq-Mech, Simon Ehrlacher, Loryn Nounay, Tamara Marthe, Nicolas Delys, Thierry Masquelier, Alexandre Vu

Alexia sauve in extremis son père mais celui-ci est grièvement blessé et emmené à l'hôpital. Pour empêcher que le réseau ne le retrouve, les trois soeurs montent une opération d'évasion spectaculaire à l'hôpital, alors que policiers et trafiquants convergent vers le même lieu. Coincées dans l'hôpital avec leur père blessé, elles hésitent à faire appel au «Marquis» pour les aider.

5
21h05Thalassa,
aventures extrêmes

Présenté par : Diego Buñue

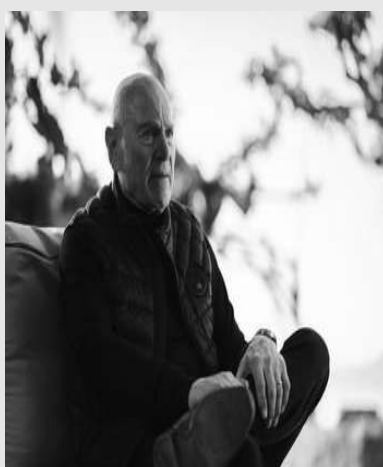
Le 1er novembre 2026, la 13e édition de la mythique Route du Rhum s'élancera de Saint-Malo à destination de Pointe-à-Pitre. À l'occasion de ce grand rendez-vous maritime, «Thalassa» et Diego Buñuel nous embarquent au coeur des défis les plus extrêmes. Skippers, architectes navals, ingénieurs de haut niveau, ils partagent une même obsession :

aller toujours plus vite sur les océans, à la seule force du vent. Au coeur de ce numéro inédit : une rencontre avec Charles Caudrelier, l'un des meilleurs navigateurs français, vainqueur de la précédente Route du Rhum. Diego Bunuel nous fera découvrir l'Ultim Gitana, un trimaran qui a pulvérisé tous les chronos en bouclant le tour du monde en à peine 50 jours en 2024.

france
2

21h10

La terre et le sang



Avec Thierry Neuvic, Vahina Giocante, Tchéky Karyo, Laëtitia Eïdo, Anna Filippi, Basile Larie, Philippe Corti, Basilia Castellani, Jean-Pierre Lanfranchi, Pierre-Marie Mosconi, Nathanaël Maïni, Anthony Morganti

La rééducation d'Anto terminée, Charles Luciani revient à la charge en lui faisant une proposition généreuse pour racheter le domaine, mais il refuse. Fragilisé par la trahison amoureuse de Vanina et inquiet pour son fils Santu, attiré par la violence et manipulé par son oncle Marc, Anto tente de reprendre le contrôle. Pour canaliser Santu qui veut se venger, il l'entraîne au tir. Son plan est d'arrêter Charles en utilisant l'entrepreneur Deluca. Il est également aidé de Mathilda Rossi avec qui il a une liaison.

france
3

21h10

Mélodie en sous-sol

Avec Jean Gabin, Alain Delon, Maurice Biraud, Viviane Romance, Carla Marlier, Henri Virlogeux, Jean Carmet, José-Luis De Villalonga, Georges Wilson, Claude Cervel, Germaine Montero, Dora Doll, Rita Cadillac, Anne-Marie Coffinet, Jimmy Davis

À peine sorti de prison, Charles, un gangster sur le retour, rêve d'un nouveau gros coup. Il rend visite à son ami Mario qui lui conseille d'attaquer le Palm Beach à Cannes. Malade, Mario confie l'affaire à Charles. Ce dernier constitue son équipe et contacte Francis, un jeune truand, et son beau-frère, qui servira de chauffeur.



6

21h10

L'amour est dans
le pré

Présenté par : Karine Le Marchand

«L'amour est dans le pré» revient pour une 21e saison plus touchante que jamais. Cette année encore, Karine Le Marchand ouvre les portes des exploitations agricoles où battent des coeurs en quête d'âme soeur et, derrière les tracteurs et les étables, se cachent des hommes et des femmes aux parcours extraordinaires, dont les rêves et les espoirs résonnent en chacun de nous. Si certains ont connu l'amour puis la solitude, d'autres attendent encore ce premier grand frisson et tous partagent cette même quête universelle : trouver quelqu'un avec qui partager leur vie et leur passion. Préparez-vous à rire, à pleurer, à vous émuvoir, car cette 21e saison promet déjà son lot de moments inoubliable.

W9
121h25Maman, j'ai encore raté
l'avion

Avec Macaulay Culkin, Joe Pesci, Daniel Stern, John Heard, Tim Curry, Catherine O'Hara, Gerry Bamman, Diaina Campeanu, Jedidiah Cohen, Angela Goethals, Roberts Blossom, Kieran Culkin, Michael C. Maronna, Senta Moses, Devin Ratray

La famille McCallister se prépare à partir à Miami pour y passer les vacances de Noël, lorsque le jeune Kevin se trompe d'avion et se retrouve seul à New York. D'abord inquiet, il ne tarde pas à profiter de cette aubaine pour s'installer dans un palace avec l'aide de la carte de crédit de son père. Dans un immense magasin de jouets, il croise Harry et Marvin, les deux gangsters qu'il avait malmenés dans ses précédentes aventures. Il leur échappe à grand peine, mais il est chassé de l'hôtel après que sa supercherie a été découverte.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

70 PALESTINIENS arrêtés en Cisjordanie occupée par l'entité sioniste en 24h, et des centaines soumis à des interrogatoires de terrain, selon le Club des prisonniers.

RUSSIE-UKRAINE

Un cessez-le-feu annoncé à Alechki pour une opération humanitaire

Une trêve locale doit permettre de ravitailler et d'évacuer les habitants d'Alechki, confrontés à de graves pénuries. L'armée russe a annoncé un « régime de silence » dès le 27 octobre, deux jours avant la date annoncée par Washington. Melania Trump a participé aux discussions entre Moscou et Kiev pour préparer l'opération.

La Maison-Blanche a annoncé, le 23 octobre, un accord entre la Russie et l'Ukraine prévoyant un cessez-le-feu temporaire à Alechki, dans la région de Kherson. À partir du 29 octobre, cette trêve locale doit permettre l'acheminement d'aide humanitaire et l'évacuation des civils par un couloir sécurisé. Un média américain indépendant devrait suivre le déroulement de l'opération. Située sur la rive gauche du Dniepr, face à Kherson, Alechki connaît depuis plusieurs mois une grave crise humanitaire. Les mines et les attaques de drones compliquent fortement la livraison de nourriture et de médicaments. Les autorités russes attribuent ces difficultés aux forces ukrainiennes, qu'elles accusent de bloquer les voies d'approvisionnement. Côté russe, les préparatifs militaires ont déjà été précisés. Le chef d'état-major Valéri Guérassimov a annoncé l'instauration d'un « régime de silence » sur le secteur de Kherson dès le 27 octobre à 4 heures, heure de Moscou. L'armée russe prévoit également des reconnaissances du terrain pour sécuriser le passage des convois humanitaires. Cette suspension des tirs



doit ainsi débiter deux jours avant la date annoncée par Washington. Une médiation avec la participation de Melania Trump Melania Trump a joué un rôle dans les discussions entre Moscou et Kiev pour organiser cette opération. Le Kremlin a salué son implication, Dmitri Peskov soulignant le 23 octobre la « contribution significative » de la première dame américaine à la préparation de la mission. La question avait déjà été abordée le 9 octobre lors d'un entretien téléphonique entre Vladimir Poutine et Donald Trump. Les deux dirigeants avaient alors convenu de maintenir un contact entre la déléguée russe aux droits de l'homme, Iana Lantratova, et l'équipe de Melania Trump. Les échanges se sont également poursuivis entre responsables russes et ukrainiens. Le 23 octobre, Iana Lantratova a confirmé avoir discuté de la situation avec son homologue Dmitri Loubinets. Elle a

insisté sur la nécessité d'évaluer les besoins des habitants, d'acheminer nourriture, médicaments et produits d'hygiène, ainsi que d'organiser un départ sécurisé pour ceux qui souhaitent quitter la ville. Sur le plan pratique, Mark Beckman, conseiller principal de Melania Trump, a indiqué que les États-Unis disposaient d'un calendrier détaillé, établi jour par jour et heure par heure, pour la mise en œuvre du cessez-le-feu. Des évacuations prévues sur plusieurs jours Malgré ces préparatifs, la situation humanitaire demeure critique. Selon les estimations de la Maison-Blanche, entre 1 700 et 2 000 personnes, dont une cinquantaine d'enfants, se trouveraient encore à Alechki. Il s'agirait principalement de personnes âgées, confrontées à des pénuries d'eau potable, de médicaments et de produits essentiels. Les habitants souhaitant partir devraient pouvoir être évacués vers la Russie ou l'Ukraine, selon leur choix.

Dmitri Peskov a précisé que cette opération pourrait durer plusieurs jours. Le porte-parole du Kremlin a toutefois souligné que cette initiative humanitaire ne modifiait pas la situation générale du conflit.

TRUMP AFFIRME QUE LES ÉTATS-UNIS FERONT DES AFFAIRES AVEC L'UKRAINE ET LA RUSSIE APRÈS LA GUERRE

Le président américain Donald Trump a déclaré samedi que Washington serait disposé à faire des affaires avec l'Ukraine comme avec la Russie après la fin de leur guerre, exprimant l'espoir que les deux pays parviennent à un accord. Interrogé sur l'intérêt de la Russie pour des investissements dans le secteur du gaz naturel en Alaska, Donald Trump n'a pas fait de commentaire précis sur cette proposition, mais a évoqué la perspective de renouer des liens économiques une fois le conflit terminé. « Bien sûr, nous ferons des affaires avec l'Ukraine et avec la Russie après la fin de cette guerre », a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'il souhaitait « retrouver une situation où la Russie et l'Ukraine concluent un accord, et où nous pourrions ensuite faire des affaires avec les deux ». Donald Trump a également mis en avant un accord avec Kiev portant sur les ressources naturelles ukrainiennes, affirmant qu'il pourrait représenter jusqu'à 1 000 milliards de dollars. Il a établi un lien entre cet accord et l'aide américaine fournie à l'Ukraine sous son prédécesseur Joe Biden, estimant que Washington aurait dû demander une compensation en échange de son soutien. « Je me sens idiot, parce qu'il suffisait de leur demander et ils auraient payé. Je veux dire que l'Union européenne aurait payé », a déclaré Donald Trump.

R. N.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le rôle des médias nationaux dans la défense de la souveraineté et la construction de la conscience collective a été au cœur du séminaire national présidé, hier, par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. Organisée au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger) sous le thème "Les médias nationaux et les guerres hybrides... Affronter les défis et remporter le pari", cette rencontre, selon le communiqué du ministère de la Défense nationale, intervient dans un contexte de menaces multidimensionnelles où l'information est devenue une arme stratégique. Le Général d'Armée a souligné l'importance cruciale du rôle des médias nationaux dans la construction d'une conscience collective solide et dans la lutte contre les risques des guerres hybrides. Face aux campagnes de désinformation et aux tentatives de déstabilisation, il a appelé à une mobilisation médiatique responsable, à même de déjouer les complots et de remporter le pari de la sécurité nationale. Ont pris part à ce séminaire des ministres, des conseillers du président de la République, le Commandant des Forces terrestres, le Secrétaire général du MDN, les commandants des Forces, les commandants de la Gendarmerie nationale et de la

Garde républicaine, le Directeur de Cabinet auprès du MDN, le Commandant de la 1ère Région militaire. Étaient également présents, les chefs de département, les directeurs et chefs de services centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP, ainsi que des directeurs des médias nationaux, des directeurs d'universités et des professeurs universitaires. Après avoir souhaité la bienvenue aux hôtes et aux participants, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution d'ouverture, dans laquelle il a souligné l'importance du rôle des médias nationaux dans la construction d'une conscience collective et la lutte contre les risques des guerres hybrides. "La guerre hybride, avec ses différentes dimensions et ses outils, constitue une source de menaces croissantes, en ce sens qu'elle exploite les énormes avancées des technologies de l'information et de la communication pour porter atteinte à la sécurité des États et à la cohésion des sociétés", a-t-il relevé.

"Dans ce contexte, les instances de socialisation, en particulier les médias, jouent un rôle national important dans la construction d'une conscience collective, axée sur la prévention des risques liés à ce type de guerres, la consolidation des constantes nationales et la valorisation des composantes symboliques et morales qui assurent la résilience des pays", a-t-il

ajouté. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a indiqué que "les responsables des médias sont appelés à faire preuve davantage de vigilance et à œuvrer à renforcer la stratégie médiatique nationale, à travers, notamment, la mise en place de mécanismes opérationnels capables de déconstruire la désinformation tendancieuse, et d'élaborer un récit national solide et objectif". "À l'instar de nombreux pays, l'Algérie se trouve exposée à ce type de guerre, qui se déclare sous la forme de campagnes de désinformation, d'intox, de déformation des faits et des événements, d'attaques cybernétiques, et même de campagnes subversives. En effet, les ennemis de l'Algérie, leurs porte-voix médiatiques et les subversifs vendus tentent d'ébranler et de remettre en cause les réalisations majeures accomplies dans le cadre du projet de renouveau prometteur de notre pays, mis en œuvre sous la conduite éclairée de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a-t-il appelé. Dans le même sillage, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a ajouté: "À cet égard, nous avons toujours souligné, au sein de l'ANP, qu'il était impératif de faire preuve d'une vigilance permanente, de saisir les enjeux de ces guerres et de prendre conscience de leur impact sur le cours des événements.

Nous avons également insisté sur l'importance d'adopter une approche proactive et préventive, qui nous a permis de déjouer de nombreux plans hostiles visant à détruire l'unité et la cohésion de notre société et à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays". À l'issue, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a annoncé l'ouverture officielle des travaux du séminaire. Les participants ont également suivi un film documentaire intitulé "Les médias nationaux à l'aune des guerres hybrides, défis et enjeux", produit par la Direction de l'information et de la communication de l'état-major l'ANP. Ensuite, il a été procédé à l'animation des conférences, lors desquelles les intervenants ont abordé "des sujets relatifs aux contenus numériques et la stratégie à adopter pour y faire face et remporter les défis, la réalité du système médiatique national, les voies et moyens de fédération des efforts médiatiques au service des intérêts vitaux du pays, et enfin, la veille stratégique et la force du récit national face aux guerres hybrides". S'en est suivi "des débats constructifs lors desquels les experts et les cadres ont échangé des points de vue et des idées, qui ont contribué à l'enrichissement des travaux et des recommandations de ce séminaire", conclut le communiqué du MDN.

B. KH.

Saïd Chanegriha : « Les médias nationaux, rempart essentiel face aux guerres hybrides »